

A photograph of three young adults standing outdoors in front of a modern building with large windows and greenery. On the left is a young woman with long brown hair, wearing a dark blazer over a white collared shirt and a striped tie. In the center is a young man with dark curly hair and a beard, wearing a white shirt, a dark vest, and a striped tie. On the right is a young woman wearing a white chef's uniform, including a tall white toque and a white double-breasted jacket with black buttons, over a grey skirt. She is also wearing glasses. They are all smiling at the camera.

Rapport annuel de gestion

17-18

ITHQ

Québec 



Le 22 octobre 2018

Monsieur Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et
de l'Enseignement supérieur
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Lettre au ministre

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et au chapitre II de la Loi sur l'administration publique, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2018.

Ce rapport fait état des orientations et des objectifs prévus au plan stratégique 2017-2022 et présente les résultats obtenus au regard de chacun d'eux ainsi que les états financiers pour l'exercice 2017-2018.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La directrice générale,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Liza Frulla', with a stylized, cursive script.

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.

Table des matières

06	Mot de la directrice générale	40	Présentation des résultats	71	Application des autres exigences législatives et gouvernementales
09	Déclaration sur la fiabilité des données	41	Résultats à l'égard de la planification stratégique 2017-2022	71	Politique linguistique
10	Présentation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	42	Enjeu 1 : L'ITHQ à l'écoute des besoins de ses étudiants	72	Accès à l'information et protection des renseignements personnels
11	Conseil d'administration	45	Enjeu 2 : Une formation qualifiante répondant aux besoins de la société	73	Divulgaration d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics
18	Organigramme	48	Enjeu 3 : La valorisation et le déploiement de l'expertise de l'ITHQ	74	États financiers de l'exercice clos le 30 juin 2018
20	Contexte particulier et caractéristiques de l'ITHQ	53	Enjeu 4 : Un employeur attentif à la réalisation du plein potentiel de son personnel	94	Annexes
21	Mission	55	Résultats à l'égard de la Déclaration de services aux citoyens	94	1. Lois et règlements appliqués par l'ITHQ
23	Vision	56	Résultats 2017-2018 du Plan d'action de développement durable 2015-2020	94	2. Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ
24	Données d'intérêt sur l'ITHQ	62	Gestion des ressources	96	3. Fondation de l'ITHQ
24	L'année en bref	62	Ressources humaines		
30	L'école en quelques chiffres	67	Ressources financières		
32	Données sur les programmes, la clientèle étudiante et les stages	69	Ressources informationnelles		
37	Prix et distinctions reçus en 2017-2018				



Mot de la directrice générale

C'est avec plaisir que je vous présente le bilan plus que positif de cette année. À nouveau, l'ITHQ a su miser sur la qualité de sa formation et la compétence de ses étudiants, tout en maintenant d'excellentes pratiques pédagogiques et gestionnelles. Alors que l'ITHQ fête son 50^e anniversaire, l'année 2017-2018 marquera assurément un tournant dans son histoire. En effet, le grand legs de cette année exceptionnelle est sans contredit la modification de la loi constitutive de l'ITHQ, partie intégrante du projet de loi n° 150 adopté à l'unanimité à l'Assemblée nationale le 12 juin 2018. Je salue ici le travail acharné de ma prédécesseure, M^{me} Lucille Daoust, qui a largement contribué à ce résultat. En effet, l'adoption de ce projet de loi a permis la modification du statut de l'ITHQ, après plus de 10 années d'efforts. Concrètement, l'organisation se voit désormais accorder l'autorisation de décerner de façon indépendante un diplôme d'études universitaires, de même que la possibilité de créer un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) et de se soustraire à la Loi sur la fonction publique. Elle peut maintenant déterminer les conditions de travail des membres de son personnel conformément aux conditions définies par le gouvernement. C'est un nouveau chapitre qui vient de s'ouvrir pour l'ITHQ. Ces récentes dispositions lui permettront de poursuivre ses avancées sur les scènes locale, nationale et internationale. Seul établissement d'enseignement à se concentrer uniquement sur le domaine touristique, l'ITHQ peut assumer davantage encore son rôle de référence dans le milieu de l'accueil (tourisme, hôtellerie, restauration) au Canada.

L'année 2017-2018 correspond également à la mise en place du plan stratégique 2017-2022 qui place l'étudiant au cœur de nos stratégies. L'objectif principal est de lui offrir une formation qualifiante répondant aux besoins de l'industrie. Compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre actuelle, une attention toute particulière est accordée au processus de recrutement, qui est facilité par le rayonnement exceptionnel de l'ITHQ au cours de cette dernière année. Le 50^e a été l'occasion de créer des événements uniques qui ont fait connaître davantage les différentes facettes de son expertise, notamment en accueillant environ 3000 personnes lors de la journée portes ouvertes. Sur le plan médiatique, grâce à la couverture des festivités et à la visibilité accordée aux diplômés ambassadeurs du 50^e, le nom de l'ITHQ a résonné sur les plus grandes chaînes de télévision et les plus importants groupes de presse québécois. Ce travail de fond visant à augmenter la notoriété de l'ITHQ se poursuivra dans les prochaines années pour favoriser le recrutement de nouveaux étudiants et attirer une clientèle plus nombreuse et diversifiée du côté de nos activités commerciales.

L'ITHQ est actuellement dans une phase de déploiement extraordinaire, aussi bien au niveau local qu'international. Au niveau municipal, cela s'est manifesté par un apport dans la stratégie de la politique culturelle de la Ville de Montréal. Dorénavant, celle-ci inclut la gastronomie et la reconnaît comme étant un élément central de ce qui la définit en lui conférant un statut d'attrait touristique et culturel important.

Au niveau québécois, la modification de sa loi constitutive est majeure pour l'ITHQ. Tout d'abord, le droit de délivrer de façon autonome des diplômes universitaires réaffirme son rôle de chef de file en enseignement du tourisme, de l'hôtellerie, de la gastronomie et de la sommellerie au Canada et lui permet de rivaliser, à armes égales, avec les plus grandes écoles hôtelières mondiales. Cette formation supérieure en tourisme et en gestion hôtelière contribuera assurément à faire reconnaître la valeur de la profession au sein de l'industrie et à attirer davantage d'étudiants étrangers à l'ITHQ. Notre programme de baccalauréat en gestion hôtelière internationale est présentement en processus d'évaluation en vue d'un dépôt auprès du Bureau de coopération interuniversitaire à l'automne 2018 et nous espérons pouvoir délivrer ce diplôme universitaire en 2019. Par ailleurs, nous avons renouvelé notre entente avec l'ESG UQAM, avec laquelle nous offrons déjà le baccalauréat dans le secteur du tourisme.

Avec la modification de sa loi constitutive, l'ITHQ obtient également la possibilité de faire une très sérieuse incursion dans le domaine de la recherche. L'année 2017-2018 a vu la création du GastronomiQc Lab, une unité mixte de recherche en sciences gastronomiques unique en Amérique du Nord, mise sur pied conjointement par l'Université Laval et l'ITHQ avec le soutien financier de la Société des casinos du Québec. Le GastronomiQc Lab a pour but de favoriser l'innovation en restauration et de faire rayonner la gastronomie québécoise à l'international. La sortie de la fonction publique crée des conditions d'embauche plus flexibles et plus en phase avec la réalité universitaire. Nous serons ainsi en mesure, pour compléter notre équipe de professeurs et de chercheurs, de recruter des candidats dont le profil est adapté aux objectifs que nous nous sommes fixés.

Une autre disposition de la modification de sa loi constitutive accorde à l'ITHQ le droit de créer un CCTT. Ainsi, une demande a été déposée et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur l'a approuvée le 26 juin. En plus de développer la recherche universitaire avec le GastronomiQc Lab, l'ITHQ se dotera en 2018-2019 d'un CCTT, un centre de recherche de niveau collégial : le Centre d'innovation de l'industrie de l'accueil (CIIA). Celui-ci contribuera à l'implantation d'une culture d'excellence dans l'industrie de l'accueil en axant sa démarche sur l'expérience client multisensorielle.

Toujours au niveau provincial, l'ITHQ a renforcé cette année son mandat de formation panquébécois en développant des partenariats avec plusieurs cégeps en région. Cette nouvelle offre a pour objectif de former localement les étudiants pour contrer la pénurie de main-d'œuvre. Pour une intégration efficace au marché du travail, outre leur formation, les étudiants apprendront rapidement à créer des partenariats avec les acteurs touristiques de leur région et ils effectueront leur dernière session sur place. La première entente a été conclue avec le Centre d'études collégiales en Charlevoix, composante du Cégep de Jonquière, alors que des partenariats avec les cégeps de Jonquière, Abitibi-Témiscamingue, Valleyfield, Sorel-Tracy et Saint-Jérôme sont en cours de négociation. Je tiens aussi à souligner que l'ITHQ a obtenu récemment l'autorisation d'offrir de la formation professionnelle en anglais, une autre façon d'être à l'écoute des besoins de toutes les clientèles, qu'elles soient régionales ou internationales.

De plus, en 2017-2018, l'ITHQ s'est associé au restaurant Le Parlementaire et aux autres points de restauration de l'Assemblée nationale. Il a pour mandat d'actualiser l'offre culinaire et les processus de gestion de ces restaurants. Nous souhaitons

que cet endroit, qui appartient à tous les Québécois, soit la vitrine de nos produits régionaux et mette en valeur notre culture gastronomique. C'est aussi une occasion formidable pour les étudiants en tourisme et en hôtellerie de partout au Québec d'y faire des stages et de démontrer leur talent.

Au niveau fédéral, le gouvernement veut faire du Canada une destination de choix pour les touristes internationaux qui souhaitent vivre des expériences culinaires de calibre mondial. Il a lancé en ce sens une demande de propositions pour obtenir des conseils d'experts sur les orientations à prendre. L'ITHQ a été un intervenant important dans le processus de consultation menant à cette initiative. La ministre canadienne de la Petite Entreprise et du Tourisme, l'honorable Bardish Chagger, a effectué une visite de nos installations, tout en discutant des grands enjeux touristiques canadiens actuels et futurs.

Au niveau international, nous pouvons nous féliciter du succès de notre projet de perfectionnement de la main-d'œuvre du secteur touristique de Cuba, plus spécifiquement sur le plan gastronomique. Mis sur pied en 2016, ce projet a contribué au rayonnement international du Québec et de l'ITHQ. Notre établissement a développé un véritable savoir-faire exportable vers d'autres pays souhaitant améliorer et faire croître leur industrie touristique.

Cette dernière année, l'ITHQ a poursuivi son développement commercial grâce à l'essor de son centre d'expertise qui offre de nombreux services au public et à l'industrie et qui entretient des rapports privilégiés avec ses partenaires privés (SAQ, Sobeys, St-Hubert, La Cage, Groupe COGIR). Je me réjouis aussi du retour à l'été 2018 du camp culinaire ITHQ destiné aux jeunes. Nous recevrons dans nos locaux une première cohorte de jeunes de 10 à 15 ans provenant des inscriptions grand public et une seconde cohorte de jeunes de 12 à 17 ans formée grâce au soutien financier du Secrétariat à la jeunesse du Québec et à la collaboration de La Tablée des Chefs. Cette activité permettra à 500 jeunes Québécois de tous les milieux d'apprendre à cuisiner et d'acquérir de saines habitudes de vie.

Je tiens également à saluer l'effort de consolidation observé cette année au sein du Bureau des diplômés. Grâce à l'action combinée de son équipe et du comité de développement, constitué de diplômés ayant une forte implication dans leur communauté, plus de 1000 nouveaux membres ont rejoint son réseau. Nous souhaitons que nos 12 000 diplômés puissent bénéficier de ce réseau incroyable qui a des ramifications partout dans le monde.

En terminant, je me dois de souligner l'implication du personnel, dont l'engagement et les efforts continus ont permis à l'ITHQ d'atteindre ses objectifs cette année encore. Je remercie également les membres du conseil d'administration ainsi que ceux de ses différents comités, dont la collaboration contribue à l'essor de notre établissement.



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.

Le 12 septembre 2018

Déclaration sur la fiabilité des données

Les résultats et les renseignements contenus dans ce rapport annuel de gestion relèvent de la responsabilité de la direction de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et de celle des contrôles afférents.

Ce rapport décrit fidèlement la mission, la vision ainsi que les orientations stratégiques de l'ITHQ, et il présente les objectifs, les indicateurs, les cibles et les résultats comparatifs qui s'y rapportent.

Les soussignés ont approuvé le présent rapport annuel de gestion. Selon leur jugement et leur appréciation, l'information qui y est fournie est exacte et fiable, et correspond à la situation telle qu'elle se présentait le 30 juin 2018.

Les membres de la direction,



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.
Directrice générale



France Dionne
Directrice générale exécutive



Paul Caccia
Directeur général associé,
Communications et développement des affaires



Dany Gauthier
Directeur général associé,
Finances et administration



Pierre Schetagne
Directeur général associé,
École de l'ITHQ



Présentation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec



Conseil d'administration

au 14 juin 2018

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec est administré par un conseil d'administration composé de neuf membres nommés par le gouvernement. Ses membres sont issus de l'industrie touristique de même que du milieu de l'éducation et de celui des affaires.



- **Président du conseil d'administration**
- Membre du conseil d'administration de 2006 à 2007 et de 2010 à 2011
- Président du conseil d'administration depuis 2011, 2^e mandat
- Présent aux 7 séances auxquelles il a été convié en 2017-2018
- Mandat en cours se terminant le 21 mars 2022

M. Paolo Di Pietrantonio, CPA, CA

Boucherville, Québec

Associé senior | HORWATH HTL – Canada

M. Di Pietrantonio œuvre dans différents établissements hôteliers depuis plus de 30 ans. Il a assuré la direction générale du Château Bromont pendant 14 ans, ce qui lui a permis d'acquérir une solide expérience dans l'industrie touristique et d'être l'instigateur de la création d'un centre de villégiature hôtelier coté quatre étoiles. En tant que directeur général des opérations au bureau du fondateur, il a œuvré à l'international, et ce, dans un milieu des plus innovateurs. Il a alors été l'interlocuteur du fondateur du Cirque du Soleil lors de plusieurs transactions.

Associé senior chez Horwath HTL depuis 2012, il conseille les propriétaires ou l'équipe de direction dans le développement de différentes entreprises hôtelières de la province à travers divers mandats stratégiques et il effectue des mandats d'observation, de gestion et de renforcement financier.

M. Di Pietrantonio n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.



- **Vice-présidente du conseil d'administration**

- Membre depuis 2013, 2^e mandat
- Vice-présidente du conseil d'administration depuis décembre 2017
- Présente aux 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2017-2018
- Mandat en cours se terminant le 21 mars 2019

-
- Membre du comité de gouvernance et d'éthique
 - Présente aux 3 réunions auxquelles elle a été conviée en 2017-2018

M^{me} Manon Genest

Montréal, Québec

Associée fondatrice et directrice générale du bureau de Montréal | TACT Intelligence-conseil – Montréal

Dossiers d'affaires publiques, relations médias ou gestion d'enjeux, M^{me} Genest sait habilement incorporer tous les ingrédients requis pour concocter un plan d'action intégré. L'écoute et la compréhension pointue des besoins de ses clients lui permettent de concevoir des stratégies qui atteignent leurs cibles.

Ayant une vingtaine d'années d'expérience, elle bénéficie d'une solide expertise en communication dans les secteurs tant politique et associatif que privé. Elle a occupé de nombreux postes de responsabilité qui l'ont amenée à développer une approche stratégique, à établir des priorités en situation de crise et à manœuvrer avec doigté pour régler les problématiques dans les meilleurs délais. Elle œuvre principalement en communication d'entreprise, notamment dans le secteur agroalimentaire.

M^{me} Genest possède par ailleurs une riche expérience des sphères publique et politique grâce à plus de 10 années passées au sein des appareils politiques fédéral et québécois.

M^{me} Genest n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.



- **Membre du conseil d'administration**

- Membre depuis 2017, 1^{er} mandat
- Présent à 4 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2017-2018 ; ses absences étaient motivées
- Mandat en cours se terminant le 21 mars 2019

M. Ben Marc Diendéré

Montréal, Québec

Vice-président principal Communications, affaires publiques et image de marque | LA COOP FÉDÉRÉE – Montréal

Depuis 2011, M. Ben Marc Diendéré est vice-président principal des communications, affaires publiques et image de marque à La Coop fédérée, la plus importante entreprise agroalimentaire au Québec et la deuxième au Canada. À ce titre, il est responsable de la mise en place et de l'exécution de toutes les stratégies de communication et de relations publiques de l'entreprise coopérative au Québec et au Canada. Il coordonne les activités et les initiatives de communication de La Coop fédérée et son réseau de 67 coopératives réparties au Québec et au Canada regroupant plus de 90 000 membres.

M. Diendéré a œuvré successivement dans les secteurs public et privé ; à la Société de développement des entreprises culturelles du Québec et à Partenariat International. Avant de se joindre à La Coop fédérée, il a occupé de 2005 à 2011 le poste de directeur principal aux relations institutionnelles, affaires publiques et corporatives de Québecor Média inc.

Autres conseils d'administration dont il est membre :

- Université de Montréal
- Conseil des arts de Montréal



• **Membre du conseil d'administration et directrice générale**

- Membre du conseil d'administration de 2011 à 2015
- Membre et directrice générale depuis 2015, 1^{er} mandat
- Présente aux 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2017-2018
- Mandat en cours se terminant le 2 août 2020

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.

Sutton, Québec

Directrice générale, INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC – Montréal

Diplômée en pédagogie de l'Université de Montréal, M^{me} Liza Frulla est une véritable pionnière. Elle a ouvert la voie à ses compatriotes féminines en étant la première femme canadienne à assumer des fonctions de direction en marketing dans le secteur brassicole et au sein de la plus grande station radio francophone canadienne, avant d'être la première femme nommée successivement ministre de la Culture et des Communications du Québec puis ministre en titre du Patrimoine à Ottawa. On lui doit, entre autres, la première politique culturelle du Québec, la création du Conseil des arts et des lettres du Québec et celle de la Société de développement des industries culturelles. Par son action internationale, elle a permis au Canada d'être le premier pays à signer la Convention sur la diversité des expressions culturelles à l'UNESCO.

Analyste politique, commentatrice, animatrice, chroniqueuse média à Radio-Canada, RDI, CBC, ARTV et au 98,5 FM, M^{me} Liza Frulla a été de tous les débats qui animent notre société. Depuis août 2015, elle est directrice générale de l'ITHQ.

M^{me} Frulla a été nommée Membre de l'Ordre du Canada le 1^{er} juillet 2017, Officier de l'Ordre du Québec en 2016, première Compagne de l'Ordre des arts et des lettres du Québec en 2015 et Officier de l'Ordre de la Pléiade en 1995.

Autres conseils d'administration dont elle est membre :

- Présidente de Culture Montréal (depuis 2016)
- Conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal (depuis 2011)
- Conseil de l'Ordre national du Québec (depuis 2016)



• **Membre du conseil d'administration**

- Diplômé de l'ITHQ
 - Membre depuis 2011, 2^e mandat
 - Présent à 6 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2017-2018; son absence était motivée
 - Son mandat a pris fin le 27 octobre 2017*
-
- Membre du comité de gouvernance et d'éthique
 - Présent aux 3 réunions auxquelles il a été convié en 2017-2018

* À la fin de leur mandat, les membres du conseil d'administration demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

M. François Hanchay

Terrebonne, Québec

Vice-président, Développement des stratégies | SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC – Montréal

M. François Hanchay est vice-président, Développement des stratégies à la Société des casinos du Québec (SCQ). De 2015 à 2018, il y occupait la fonction de vice-président, Ventes et marketing. La SCQ est une filiale de Loto-Québec qui gère les quatre casinos au Québec ainsi que le jeu en ligne. Elle compte plus de 4000 employés. Auparavant, entre 2009 et 2015, il a occupé le poste de directeur général du Casino de Montréal et avait comme mandat de réaliser la modernisation de celui-ci, un projet d'envergure de 305 millions de dollars. M. Hanchay s'est joint à la Société en 1993. Il y a occupé plusieurs postes et réalisé plusieurs mandats, dont l'ouverture du Casino de Montréal en 1993 et l'ouverture du Casino du Lac-Leamy en 1996. Durant son parcours professionnel, M. Hanchay a œuvré dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, notamment pour la chaîne Relais & Châteaux, au Québec et en France, et a participé à plusieurs concours internationaux.

M. Hanchay n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.



• **Membre du conseil d'administration**

- Diplômé de l'ITHQ
- Membre depuis 2011, 2^e mandat
- Présent à 4 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2017-2018; ses absences étaient motivées
- Son mandat a pris fin le 27 octobre 2017*

* À la fin de leur mandat, les membres du conseil d'administration demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

M. Louis-François Marcotte

Montréal, Québec

Restaurateur et animateur

Vice-président, Image de marque et innovation | GROUPE SPORTSCENE – Boucherville

Depuis son tout jeune âge, M. Louis-François Marcotte est attiré par la cuisine. À l'adolescence, il découvre davantage cet univers en travaillant pour différentes épiceries et boucheries. Alors étudiant en génie mécanique au collégial, il change ses plans et s'inscrit en cuisine à l'ITHQ.

Depuis, il a géré plusieurs établissements de restauration : Simpléchic restaurant et traiteur, Le Local, Le Hangar et le bistro-bar à vin Cabine M de l'aéroport Montréal-Trudeau. Il lance en 2014 La Table des Pionniers, sa cabane à sucre située à Saint-Faustin-Lac Carré.

M. Marcotte fait ses premiers pas à la télévision en 2006 avec l'émission *Le goût de Louis*. Il poursuivra l'aventure durant de nombreuses années à la barre d'émissions à succès telles que *Signé M* à TVA. Parallèlement, il signe neuf ouvrages de cuisine aux éditions Flammarion et un magazine imprimé publié pendant quatre ans.

Bien qu'être chef demeure la pierre angulaire de toutes ses entreprises, il nourrit aussi une passion pour l'entrepreneuriat. Il accepte la proposition du Groupe Sportscene en 2014 et devient vice-président Innovation et image de marque en septembre 2015. Il y jouera un rôle de premier plan dans le grand virage qu'a pris La Cage aux Sports pour devenir La Cage – Brasserie sportive.

M. Marcotte n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.



• **Membre du conseil d'administration**

- Membre depuis 2017, 1^{er} mandat
- Présente à 6 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2017-2018; son absence était motivée
- Mandat en cours se terminant le 21 mars 2019

- Membre du comité de vérification et de gestion des risques
- Présente à 4 des 5 réunions auxquelles elle a été conviée en 2017-2018; son absence était motivée

M^{me} Eve Paré

Montréal, Québec

Présidente-directrice générale | ASSOCIATION DES HÔTELS DU GRAND MONTRÉAL – Montréal

Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques (ESG, 2001) et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en administration internationale (ENAP, 2008), M^{me} Eve Paré a entrepris sa carrière au début des années 2000 à titre d'économiste pour l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ). Elle a ensuite poursuivi sa route comme directrice adjointe, politiques et relations gouvernementales des Producteurs laitiers du Canada (2004-2007), puis comme directrice de la commercialisation et de l'économie des Éleveurs de porcs du Québec (2007-2013). C'est en 2013 qu'elle s'est jointe à l'Association des hôtels du Grand Montréal (AHGM) à titre de présidente-directrice générale.

Autres conseils d'administration dont elle est membre :

- Tourisme Montréal
- Association Hôtellerie Québec
- Kérout



M^{me} Céline Rousseau

Oka, Québec

Présidente | GROUPE COMPASS QUÉBEC – LaSalle

M^{me} Céline Rousseau est présidente du Groupe Compass Québec, une division du Groupe Compass PLC, depuis 2007. Ce chef de file mondial de l'industrie de la restauration collective et des services de soutien compte 500 000 employés dans 60 pays et est classé par le magazine *Fortune* au 11^e rang mondial des plus importants employeurs. Auparavant, entre 1996 et 2007, elle était vice-présidente. Fort de plus de 3000 employés au Québec, le Groupe Compass Québec est un leader dans la gestion de la restauration collective et des services intégrés.

Dans son parcours professionnel, M^{me} Rousseau a également été cofondatrice, vice-présidente et directrice générale de Services d'alimentation Universel inc., fondatrice et présidente du centre de recherche culinaire La Petite Bouffe inc. et vice-présidente principale de la Société d'hôtellerie, de restauration et de management de France.

Autres conseils d'administration dont elle est membre :

- Présidente du conseil d'administration de l'ACEE de la Francophonie
- Vice-présidente du conseil d'administration de la Fondation de l'ITHQ

• Membre du conseil d'administration

- Membre depuis 2006, 3^e mandat
- Présente à 4 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2017-2018; ses absences étaient motivées
- Son mandat a pris fin le 27 octobre 2017*

* À la fin de leur mandat, les membres du conseil d'administration demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.



M^e Louis Vincent

Montréal, Québec

Directeur général | PFD NOTAIRES, S.E.N.C.R.L. – Boucherville, Brossard DIX/30, Longueuil et Montréal

M^e Vincent est notaire depuis 1984 et directeur général de la société PFD Notaires, S.E.N.C.R.L. depuis 2002. Il est consultant, formateur et chroniqueur en gestion et développement de sociétés notariales. Depuis 1984, M^e Vincent a exercé sa profession de notaire dans divers champs de pratique du droit civil et du droit des affaires. Il a fait partie de l'équipe de coopération internationale de la Chambre des notaires du Québec (CNQ) et participé à deux missions à l'étranger (en Roumanie et en Bulgarie, 2003-2004). Il a été membre du comité d'inspection professionnelle (2002-2006) et du comité du congrès 2006 de l'Ordre des notaires du Québec. Il a assumé le secrétariat des réunions du Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale du Québec (2002-2006). Il a également été directeur général adjoint – développement de la profession, à la CNQ, d'octobre à décembre 2006.

Il est coauteur du *Guide de démarrage et de gestion d'une étude notariale*, publié par la CNQ en 2009.

Autres conseils d'administration dont il est membre :

- Programme d'aide aux notaires (PAN) depuis 2004 et président de ce conseil depuis octobre 2013
- Comité de gestion du réseau PME INTER Notaires depuis 2002, président du comité, de 2011 à 2015
- Notarius Tsin Inc., depuis juin 2016

• Membre du conseil d'administration

- Diplômé de l'ITHQ
- Membre depuis 2013, 2^e mandat
- Présent aux 7 séances auxquelles il a été convié en 2017-2018
- Mandat en cours se terminant le 21 mars 2019

- Président du comité de gouvernance et d'éthique
- Présent aux 3 réunions auxquelles il a été convié en 2017-2018

Comité de vérification et de gestion des risques

Le Comité de vérification et de gestion des risques – dont le rôle principal consiste à assister le conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités quant à la surveillance du processus d'information financière – est composé d'un membre du conseil d'administration et de deux membres externes. Il est présidé par M. Daniel Hinse, directeur principal des investissements, Divertissement et biens de consommation au Fonds de solidarité FTQ. En font également partie M^{me} Eve Paré, membre du conseil d'administration, ainsi que M. Jean Claude Cyr, conseiller en planification et administrateur de sociétés.

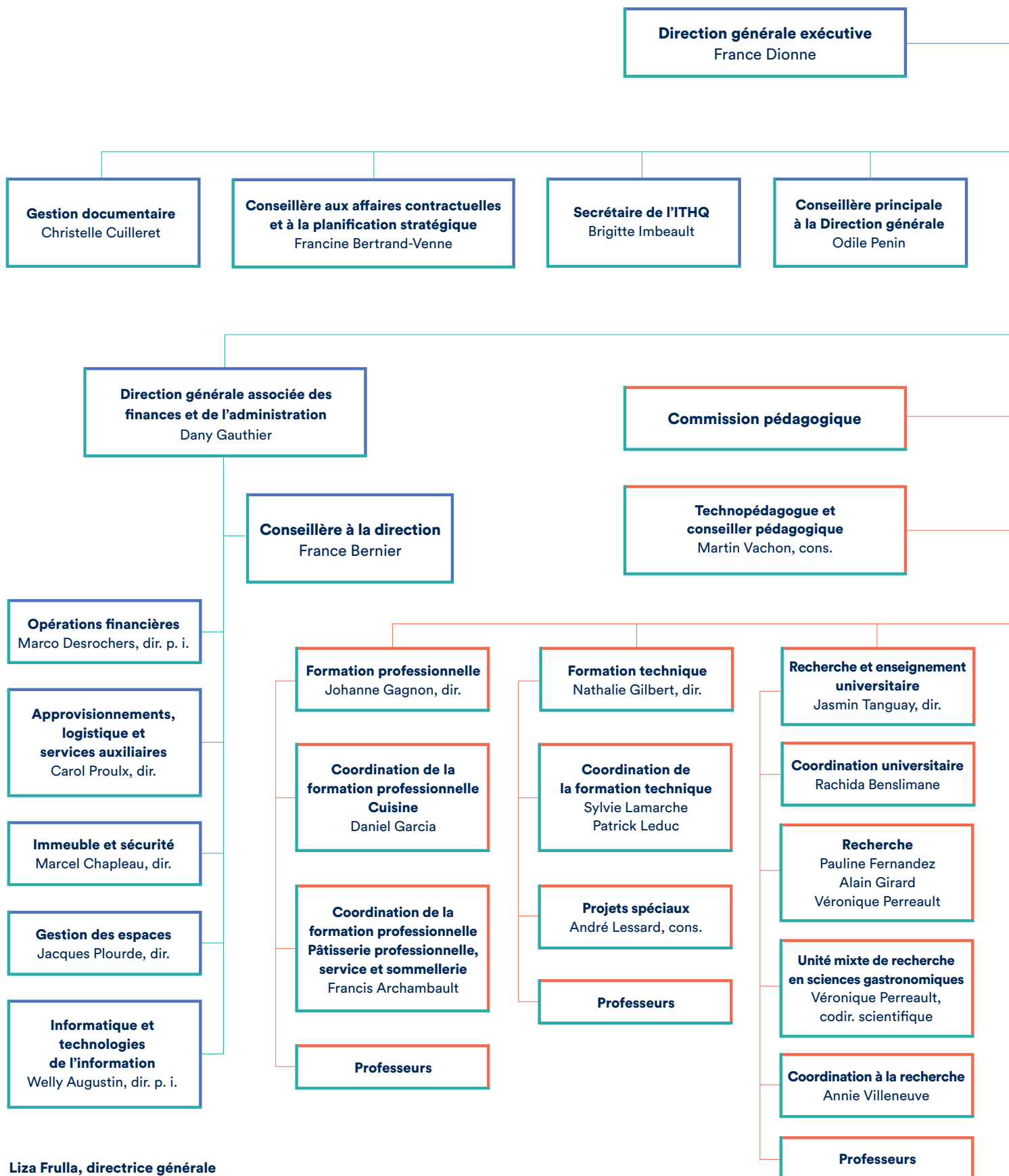
Comité de gouvernance et d'éthique

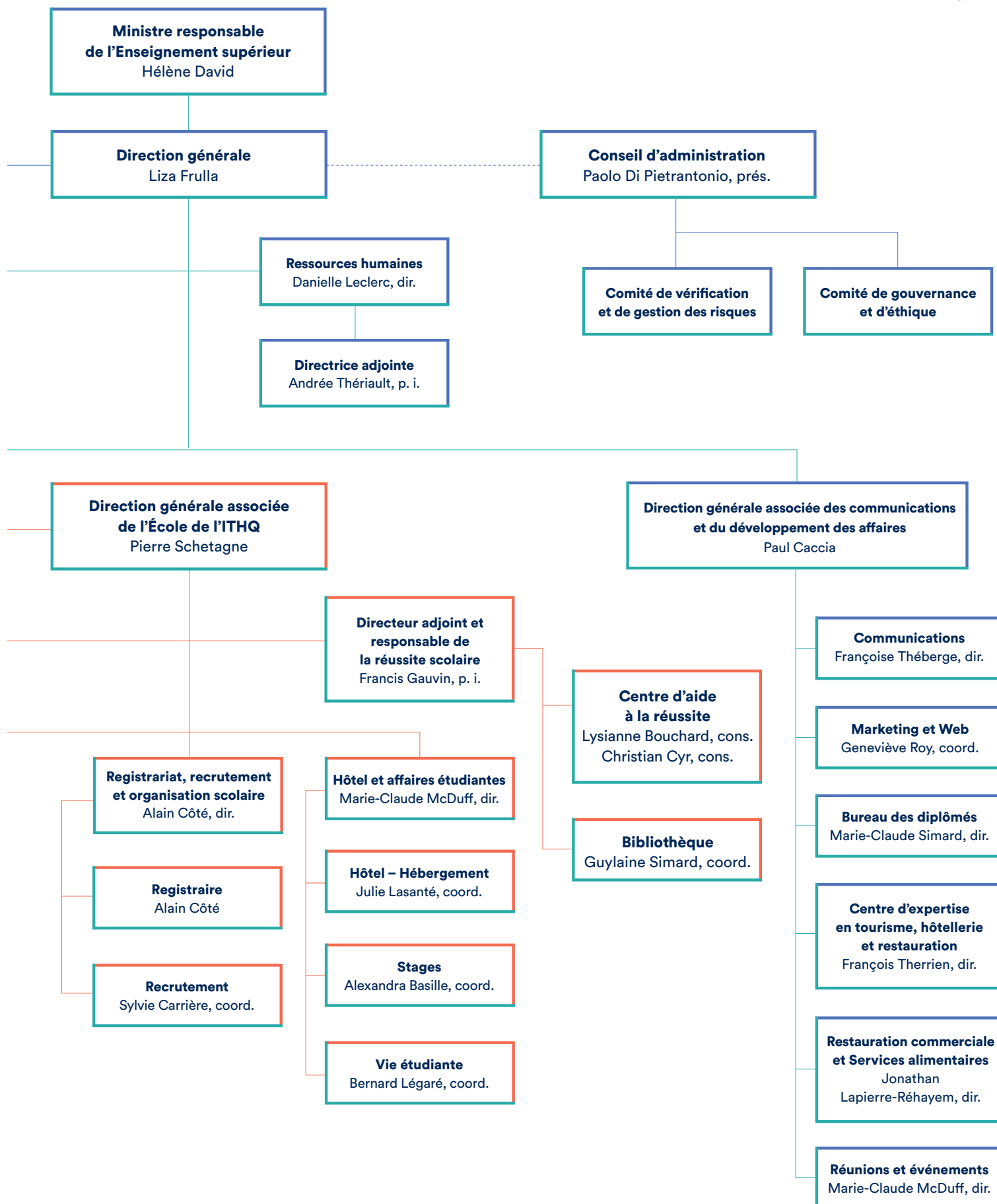
Le Comité de gouvernance et d'éthique – dont le rôle principal est de recommander au conseil d'administration des principes, des règles et des pratiques qui favorisent une gestion répondant à des critères rigoureux de transparence, d'équité et de responsabilité – est présidé par : M^e Louis Vincent et comprend deux autres membres du conseil d'administration, M^{me} Manon Genest et M. François Hanchay.

Note : De l'information concernant la gouvernance du conseil d'administration est fournie dans le site Web de l'ITHQ à l'adresse ithq.qc.ca/gouvernance.



Organigramme





Contexte particulier et caractéristiques de l'ITHQ

Fondé en 1968 à la demande de l'industrie et relevant de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) accomplit sa mission éducative et exploite son volet commercial tout en étant soumis aux orientations et à la réglementation gouvernementales auxquelles sont assujettis les ministères et les organismes publics. Il est administré par un conseil d'administration dont tous les membres sont nommés par le gouvernement du Québec et au sein duquel sa directrice générale détient un siège. Son personnel est régi par la Loi sur la fonction publique.

L'ITHQ est le seul établissement d'enseignement québécois à offrir à la fois des programmes d'enseignement secondaire, collégial et universitaire reliés à ses champs de compétences et des activités de formation continue. Propriétaire de l'immeuble qui l'abrite et dont il doit assumer l'entretien et la gestion des 14 étages (21 000 m²), il possède de plus un hôtel commercial et d'application pédagogique de 42 chambres, 2 restaurants, plusieurs salles de réunions et de banquets ainsi qu'un centre de recherche et un centre d'expertise, ce qui lui confère un statut unique au sein de l'Administration publique et du réseau de l'enseignement. Pour les étudiants directement impliqués dans les activités à la fois pédagogiques et commerciales de l'ITHQ, le port de l'uniforme est obligatoire depuis 2005.

En termes de ressemblance, l'ITHQ se compare à des établissements de formation majoritairement européens tels l'École hôtelière de Lausanne et le Glion Institute of Higher Education, en Suisse, la Haag-Helvia University of Applied Sciences, en Finlande, ou l'Hotelschool The Hague, aux Pays-Bas. Afin d'exercer pleinement son rôle de grande école hôtelière, l'ITHQ s'est d'ailleurs engagé à être présent sur les scènes locale, nationale et internationale, et a, dans ce but, conclu des alliances avec des établissements d'enseignement et de recherche, des associations sectorielles et des entreprises de haut calibre. Ajoutons que l'ITHQ est l'une des trois écoles au monde à avoir signé une entente de partenariat avec l'association internationale Relais & Châteaux et qu'il représente le Canada au sein du réseau international Hotel Schools of Distinction.

La qualité des programmes d'études de l'ITHQ est régulièrement évaluée en fonction des dispositions de sa Politique institutionnelle d'évaluation des programmes, ou encore de celle de l'Université du Québec à Montréal pour ce qui est du baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, offert conjointement avec cet établissement. L'ITHQ est également assujéti à certaines dispositions de la Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Sur le plan financier, les crédits de l'ITHQ – un organisme non budgétaire – proviennent d'une subvention d'équilibre du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. De plus, l'ITHQ génère des revenus autonomes représentant environ 25 % de son budget global, grâce à son volet commercial d'hébergement et de restauration ainsi qu'à ses initiatives en matière de recherche et de formation s'adressant aux entreprises et au grand public. Enfin, il peut également compter sur le soutien de la Fondation de l'ITHQ pour l'octroi de bourses à ses étudiants et la réalisation de projets particuliers.



Mission

« L'Institut a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines. Les activités de formation professionnelle comprennent des activités de perfectionnement et de recyclage. »
(RLRQ, c. I 13.02, art. 16)

À titre de centre d'excellence en matière d'enseignement spécialisé en tourisme, en hôtellerie et en restauration, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) mise sur une approche pédagogique distinctive, des activités de recherche appliquée ainsi qu'une collaboration soutenue avec l'industrie dans le but de former une relève d'avant-garde et les leaders de demain.



**L'Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec :
une institution de calibre
international !**

Vision

Considéré comme l'un des fleurons du Québec, l'ITHQ jouit d'une réputation des plus enviabiles qui s'appuie sur l'expertise reconnue de ses effectifs et leur solide engagement envers sa quête de l'excellence. Grâce à eux, l'ITHQ peut aspirer au rang d'établissement de calibre international.

Pour y parvenir et exercer pleinement son rôle de grande école hôtelière sur la scène mondiale, l'ITHQ se doit d'investir des efforts additionnels dans cinq volets de son organisation :

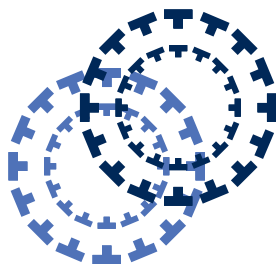
- En proposant aux étudiants des défis scolaires et professionnels de haut niveau, d'une part par l'entremise de programmes d'études enrichis par la recherche et axés sur les pratiques internationales, et d'autre part par une offre de formation de niveau universitaire plus étoffée et un développement accru de la mobilité de ses étudiants partout dans le monde ;
- En créant une diversité culturelle riche au sein de son organisation, en attirant et en recrutant davantage de candidats étrangers et de nouveaux arrivants ;
- En étant davantage présent sur la scène internationale afin que ses effectifs, et plus particulièrement ses professeurs, puissent s'enrichir au contact de leurs pairs d'ailleurs dans le monde ; en encourageant les échanges de professeurs, l'accueil d'experts invités, la participation active de l'ITHQ au sein de réseaux de recherche, de grands débats, de projets et de missions éducatives ou économiques, ainsi que l'organisation de séminaires ayant une portée mondiale ;
- En consolidant ses liens avec des écoles hôtelières, des associations sectorielles et des entreprises reconnues à l'échelle internationale, et en misant davantage sur ses relations avec son réseau de diplômés ;
- En obtenant une reconnaissance à titre de pôle de formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et apte à exercer un leadership positif au sein de l'industrie ; en participant à davantage de concours internationaux et en obtenant d'autres reconnaissances officielles de la part d'organismes de renommée mondiale.



Données d'intérêt sur l'ITHQ

L'année en bref

50 ans, ça se fête en grand !



Près de
30
activités
attirant plus de
10 000
personnes



Grandes
portes ouvertes
avec plus de
3 000
visiteurs

Recrutement
de plus de
1 000
nouveaux
membres
au Bureau des
diplômés



Une école ouverte sur le monde



Conférenciers
de renommée mondiale :
Jeroen Bosman
(Hotelschool The Hague),
Michael Bom Frøst
(Nordic Food Lab) et
plusieurs autres



Création du chapitre de
Montréal de la Fédération
culinaire canadienne
(CCFCC), la plus grande
association de chefs au
Canada visant l'excellence
professionnelle

2

nouveaux programmes

- DEP en cuisine italienne (Cucina Italiana)
- Formation préparatoire pour le programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale (HEGHI)

L'une des

6

écoles certifiées
Hotel Schools of Distinction
au monde
(pour le programme HEGHI)



179

étudiants inscrits
à des concours,
dont 18 ont remporté
des premières places



Nouveaux partenariats :

- Académie Linguistique Internationale
- AdVini
- Cacao Barry
- Cégep de Jonquière
- Club Med
- Escuela Universitaria de Hotelería y Turismo de Sant Pol de Mar
- Université du Vin de Suze-la-Rousse

La diversité au menu de tous les CHSLD



40

nouvelles recettes
développées et standardisées
par nos experts



Offre adaptée aux résidents
d'origine méditerranéenne,
asiatique et caribéenne



Projet réalisé en partenariat
avec le ministère de la Santé
et des Services sociaux et le
CIUSSS du Nord-de-l'Île-
de-Montréal

Camp culinaire 10-15 ans : apprendre à bien manger en s'amusant



Camp de jour qui permet
aux jeunes de développer :

- leur goût pour la
préparation des repas
- des techniques qui leur
serviront toute leur vie



Près de

500

apprentis-chefs
inscrits à la première
édition qui a débuté le
26 juin dernier

dont

135

grâce à un **partenariat**
avec le Secrétariat à
la jeunesse du Québec,
en collaboration avec
La Tablée des Chefs

Des initiatives écoresponsables



90 % des aliments et 30 % des vins servis au Restaurant de l'ITHQ ainsi qu'au service des réunions et événements proviennent de producteurs québécois ou canadiens



Semaines thématiques et autres initiatives de promotion des aliments du Québec, en collaboration avec le MAPAQ

2

nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques dans le stationnement souterrain

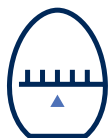


Aménagement **d'un potager et d'un vignoble urbain** sur le toit, en partenariat avec le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)

Une formation axée sur la réalité du métier

15 793

heures d'applications pédagogiques à l'hôtel et au restaurant



Accueil de dignitaires, politiciens et invités internationaux, dont le roi et la reine de Belgique



Activités pédagogiques mariant **l'art et la gastronomie**, incluant un projet avec le Musée des beaux-arts de Montréal

Nos Ateliers SAQ par ITHQ : plus populaires que jamais !



14%+

d'inscriptions aux cours
Vins et spiritueux
(3 872 participants)

25%+

d'inscriptions aux
ateliers de cuisine ou de
dégustation **Accords vins
et mets** (662 participants)



Objectif dépassé :
plus de

4 400

participants
pour 2017-2018



Notre expertise au service des entreprises d'ici

Plus de

250

employés formés
chez Sobeys-IGA



Plus de

50

chefs formés dans
Les Rôtisseries St-Hubert

Plus de

180

cuisiniers formés
à La Cage –
Brasserie sportive



L'école en quelques chiffres



19

banquets et
cocktails dînatoires et

2

soirées mignardises
réalisés dans le cadre
des cours



349

étudiants soutenus par
le Centre d'aide à la
réussite



16

communications
scientifiques de nos
professeurs et chercheurs :

10 articles ou chapitres
de livres

6 présentations ou
conférences, tant au
Québec qu'à l'extérieur
du pays



998

stages
effectués dans

26

pays



52

activités pratiques
et présentations
réalisées en classe,
en collaboration avec
du personnel non
enseignant de l'ITHQ

154

bourses étudiantes
totalisant plus de

280 000 \$

remises par la
Fondation de l'ITHQ



109

conférenciers
invités

Données sur les programmes, la clientèle étudiante et les stages

Tableau comparatif de 2015-2016 à 2017-2018 des clientèles et des diplômés

(du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année)

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)		CLIENTÈLE ÉTUDIANTE			DIPLOMÉS		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Formation professionnelle (secondaire)							
DEP	Cuisine – Formation internationale en cuisine et gastronomie (incluant l'ASP Cuisine du marché), Cuisine professionnelle enrichie, Formation en cuisine et gastronomie, et Cucina Italiana	212	183	222	75	38	39
ASP	Cuisine du marché – Formation supérieure en cuisine	10	9	2	13	9	23
DEP	Pâtisserie – Pâtisserie professionnelle	77	64	68	42	31	31
DEP ASP	Service de la restauration/ASP Sommelierie – Formation internationale en service et sommellerie de restaurant	71	70	64	11	23	22
Total partiel		370	326	356	141	101	115
Formation technique (collégial)							
DEC	Techniques de tourisme – Gestion touristique	119	96	92	32	20	26
DEC	Techniques de gestion hôtelière – Gestion en hôtellerie internationale	167	181	199	30	31	32
DEC	Techniques de gestion hôtelière – Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	14	25	33	S. O.	S. O.	3
DEC	Gestion d'un établissement de restauration – Gestion appliquée en restauration et Gestion de la restauration gastronomique	109	95	104	31	12	23
DEC	Gestion d'un établissement de restauration – Cheminement ITHQ-Collège Montmorency	52	57	46	12	9	9
DEC	Gestion d'un établissement de restauration – Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	14	17	1	S. O.	S. O.	1
Total partiel		475	471	475	105	72	94

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)	CLIENTÈLE ÉTUDIANTE			DIPLOMÉS		
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Formation supérieure et universitaire						
Hautes Études en gestion hôtelière internationale	41	42	49	21	10	7
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie	452	403	344	60	111	86
Formation préparatoire au programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale	S. O.	S. O.	11	S. O.	S. O.	S. O.
Total partiel	493	445	404	81	121	93
Total	1 338	1 242	1 235	327	294	302
Programme offert en collaboration avec Emploi-Québec						
Cuisine professionnelle et actualisée	S. O.	15	15	1	11	10
Total	S. O.	15	15	1	11	10
TOTAL GÉNÉRAL	1 338	1 257	1 250	328	305	312

FORMATION CONTINUE (temps partiel)	CLIENTÈLE ÉTUDIANTE			DIPLOMÉS		
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Formation professionnelle (secondaire)						
Analyse sensorielle des vins du monde (ASM.01)	11	10	0	10	5	0
Découverte du vin I (DDV.01)	72	64	70	64	55	62
Découverte du vin II (DDV.02)	39	31	30	36	30	27
Service de bar (010.CS)	72	72	65	66	64	52
WSET® Level 2 Award in Wines and Spirits (WSC.02)	58	67	68	56	67	65
WSET® Level 3 Award in Wines and Spirits (WSC.03)	55	45	39	14	17	28
Total	307	289	272	246	238	234
Formation technique (collégial)						
AEC Coordination d'événements et de congrès (LCL.1G): Coordination d'événements d'affaires ITHQ-MPI	5	22	20	2	6	1
AEC Gestion de restaurant (LJA.14)	S. O.	33	7	S. O.	27	S. O.
AEC Guide touristique de Montréal/Montréal Tourist Guide ITHQ-Ville de Montréal (LCL.28)	48	25	9	22	24	S. O.
Conseiller en vin accrédité ITHQ-SAQ (LJA.16)	9	S. O.	14	9	S. O.	14
Total	62	80	50	33	57	15
TOTAL GÉNÉRAL	369	369	322	279	295	249

État des admissions 2017-2018

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)		DEMANDES D'ADMISSION	NOUVEAUX INSCRITS
Formation professionnelle (secondaire)			
5311	Cuisine – Formation en cuisine et gastronomie	98	50
5311	Cuisine – Cucina Italiana	22	14
5311/5324	Cuisine/Cuisine du marché – Formation internationale en cuisine et gastronomie	178	50
5324	Cuisine du marché – Formation supérieure en cuisine	15	1
5297	Pâtisserie – Pâtisserie professionnelle	187	33
5293/5314	Service de la restauration/Sommellerie – Formation internationale en service et sommellerie de restaurant	62	30
Total		562	178

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)		DEMANDES D'ADMISSION	NOUVEAUX INSCRITS
Formation technique (collégial)			
414.AO	Techniques de tourisme – Gestion touristique	60	32
430.AO	Techniques de gestion hôtelière – Gestion en hôtellerie internationale	129	71
430.AO	Techniques de gestion hôtelière – Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	22	13
430.BO	Gestion d'un établissement de restauration – Gestion de la restauration gastronomique	72	40
430.BO	Gestion d'un établissement de restauration – Cheminement ITHQ-Collège Montmorency	49	37
Total		332	193
Formation supérieure et universitaire			
HEG.01	Hautes Études en gestion hôtelière internationale	38	25
7307 / 7317	Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ	552	107
HEP.01	Formation préparatoire au programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale	21	11
Total		611	143
FORMATION CONTINUE (temps partiel)			
Formation professionnelle (secondaire)			
ASM 01	Analyse sensorielle des vins du monde	3	S. O.
DDV.01	Découverte du vin I	81	70
DDV.02	Découverte du vin II	31	30
010.CS	Service de bar	70	65
	WSET® Level 2 Award in Wines and Spirits	74	68
	WSET® Level 3 Award in Wines and Spirits	43	39
Total		302	272
Formation technique (collégial)			
LJA.14	Gestion de restaurant	12	0
LCL.1G	Coordination d'événements et de congrès – Coordination d'événements d'affaires ITHQ-MPI	7	0
LCL.28	Guide touristique de Montréal/Montréal Tourist Guide ITHQ-Ville de Montréal	S. O.	S. O.
Total		19	0
TOTAL GÉNÉRAL TOUS PROGRAMMES CONFONDUS – ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018		1 826	786

Nombre de stages réalisés en 2017-2018

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)		CLIENTÈLE ÉTUDIANTE	STAGE AU QUÉBEC	STAGE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC
Formation professionnelle (secondaire)				
DEP en cuisine (5311) – Formation internationale en cuisine et gastronomie (incluant l'ASP Cuisine du marché [5324]), Cuisine professionnelle enrichie, Formation en cuisine et gastronomie, et Cucina Italiana		222	267	33
ASP en cuisine du marché (5324) – Formation supérieure en cuisine		2	0	2
DEP en pâtisserie (5297) – Pâtisserie professionnelle		68	58	6
DEP en service de la restauration (5293)/ASP en sommellerie (5314) – Formation internationale en service et sommellerie de restaurant		64	5	81
Total		356	330	122
Formation technique (collégial)				
DEC en techniques de tourisme (414.A0)	Gestion touristique	92	37	43
DEC en techniques de gestion hôtelière (430.A0)	Gestion en hôtellerie internationale	199	42	98
	Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	33	9	14
DEC en gestion d'un établissement de restauration (430.B0)	Gestion de la restauration gastronomique	104	49	35
	Cheminement ITHQ-Collège Montmorency	46	40	2
	Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	1	2	0
Total		475	179	192
Formation supérieure et universitaire				
Hautes Études en gestion hôtelière internationale (HEG.01)		49	10	16
Formation préparatoire au programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale (HEP.01)		11	3	0
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ		344	34	9
Total		404	47	25
Programme offert en collaboration avec Emploi Québec				
Cuisine professionnelle et actualisée		15	11	0
Total		15	11	0
TOTAL GÉNÉRAL		1 250	567	339

Il est à noter qu'en 2017-2018, l'équipe du service des stages a mis en place un protocole de gestion de crise afin de mieux soutenir les étudiants qui éprouveraient des difficultés pendant le déroulement de leur stage.

Prix et distinctions reçus en 2017-2018

Prix reçus par des étudiants de l'ITHQ dans le cadre de concours

NOM DU CONCOURS ET ORGANISME RESPONSABLE	PRIX MÉRITÉ	NOM DU GAGNANT ET PROGRAMME D'ÉTUDES
Concours à l'international		
Genio Worldwide Innovation Summit Hotelschool The Hague	1 ^{re} place et Meilleure innovation	Martine Bouchard, Jordane Munger et Michel Megarbane Hautes Études en gestion hôtelière internationale
F&B Challenge 2017-Chaire F&B Saviva École hôtelière de Lausanne	1 ^{re} place	Erika Palamaro Gestion de la restauration gastronomique
Concours au Canada, à l'extérieur du Québec		
Cas GTH/HTM 2018 Conférence annuelle interuniversitaire Ryerson University-Guelph University-ESG UQAM-ITHQ	Hôtellerie et restauration 2 ^e place	Shalom Jacob, Lara Taddeo et Marc-André Lemire Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
	Tourisme 3 ^e place	Julie-Anne Carli, Marilou Bisson et Gabrielle Lepage Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
Concours au Québec		
Bourses Les Grands Chefs Relais & Châteaux Association Relais & Châteaux et Fondation de l'ITHQ	Bourses	Christophe Wong-Tremblay Pâtisserie professionnelle – Cuisine professionnelle Guillaume Carrière Gestion appliquée en restauration Jean-Philippe Cloutier Gestion de restaurant et Cuisine professionnelle
Bourses des projets touristiques Casino de Montréal	Bourses	Tracy Stéphanie Avila Bourdett, Emmy Rose Bishop, Coralie Charbonneau, Éloïse Hébert-Imbeault et Émilie Simard Gestion touristique
Concours de la relève culinaire Le Porc Show	1 ^{re} place	Phillip Walsh et René Privé Formation internationale en cuisine et gastronomie
Concours Au sommet de la vague Automne 2017 Norref	1 ^{re} place	Dahlian Landry Formation internationale en cuisine et gastronomie
	2 ^e place	Phillip Walsh Formation internationale en cuisine et gastronomie
	3 ^e place	Melissa Flores-Crux Formation internationale en cuisine et gastronomie

NOM DU CONCOURS ET ORGANISME RESPONSABLE	PRIX MÉRITÉ	NOM DU GAGNANT ET PROGRAMME D'ÉTUDES
Concours au Québec		
Concours Au sommet de la vague Automne 2018 Norref	1 ^{re} place	Charlotte Marchand Formation internationale en cuisine et gastronomie
	2 ^e place	Gary Durand Formation internationale en cuisine et gastronomie
	3 ^e place	Antoine Martel Formation internationale en cuisine et gastronomie
Concours Café Gourmand Nespresso Nespresso	1 ^{re} place	Anaïs Flébus Pâtisserie professionnelle
	2 ^e place	Chloé Chagnon Pâtisserie professionnelle
	3 ^e place	Marion Fontagnue Pâtisserie professionnelle
Concours de vins allemands Vins d'Allemagne	1 ^{re} place	Gabrielle Plastre WSET® Level 3 Award in Wines and Spirits (2014) et Formation internationale en service et sommellerie de restaurant (2014)
	Finalistes	Luana Aubert WSET® Level 2 Award in Wines and Spirits (2017) et Formation internationale en service et sommellerie de restaurant Minh Doan Formation internationale en service et sommellerie de restaurant Sophie Lamontagne Formation internationale en service et sommellerie de restaurant (2017)
Concours des vins italiens Délégation commerciale d'Italie	1 ^{re} place	Dérek Vaillancourt-Ondrejchak WSET® Level 3 Award in Wines and Spirits (2017) et Formation internationale en service et sommellerie de restaurant (2017)
	Finalistes	Minh Doan Formation internationale en service et sommellerie de restaurant Frédérique-Anne Brosseau Découverte du vin I (2016) et WSET® Level 2 Award in Wines and Spirits (2017)
Les Fous du fromage, Grand Défi des apprentis Fromages d'ici	1 ^{re} place	Virginie Picard et Alexandra Nolan Formation internationale en cuisine et gastronomie

NOM DU CONCOURS ET ORGANISME RESPONSABLE	PRIX MÉRITÉ	NOM DU GAGNANT ET PROGRAMME D'ÉTUDES
Concours au Québec		
Grands prix de la relève en restauration, tourisme et hôtellerie 2018	Cuisine	Luc-Antoine Cauchon Formation internationale en cuisine et gastronomie
Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie (AQFORTH)	Service de restauration et sommellerie	Minh Doan Formation internationale en service et sommellerie de restaurant
	Gestion hôtelière	Camille Lavallée Gestion en hôtellerie internationale
	Programmes universitaires en loisir et tourisme	Julie-Anne Perrault Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
Jeux du tourisme 2018	1 ^{re} place	Marie-Pier Dubuc et Awa Wade Sy
Cégep de Granby	Rallye au Zoo de Granby	
	1 ^{re} place	Catherine Desrochers et Gabriel Cimaglia
	Stratégie et création publicitaire	
	3 ^e place	Alina Buzikova et Gabrielle Tremblay-Tardif
	À la découverte des jeux	
15 ^{es} Olympiades québécoises des métiers et des technologies	Service de la restauration	Anouk Legault Formation internationale en service et sommellerie de restaurant
Compétences Québec		

Autres prix dignes de mention

NOM DU CONCOURS ET ORGANISME RESPONSABLE	PRIX MÉRITÉ	NOM DU GAGNANT
Concours A.S.I. & APAS du meilleur sommelier des Amériques	1 ^{re} place	Pier-Alexis Soulière Analyse sensorielle des vins du monde (2008)
Association canadienne des sommeliers professionnels	3 ^e place	Carl Villeneuve Lepage Service de la restauration (2009), Sommellerie (2010) et Analyse des vins du monde (2011)
Prix Hotelia	Socialement responsable	Hôtel de l'ITHQ
Association des hôtels du Grand Montréal		



Présentation des résultats



Résultats à l'égard de la planification stratégique 2017-2022¹

Les résultats qui suivent portent sur la première année de mise en œuvre du nouveau plan stratégique de l'ITHQ et ne peuvent donc être comparés à ceux des années précédentes. Les résultats subséquents seront ajoutés d'année en année et il sera alors possible d'en suivre l'évolution.

¹ Le plan stratégique de l'ITHQ peut être consulté à l'adresse ithq.qc.ca/planstrat.

ENJEU 1 : L'ITHQ à l'écoute des besoins de ses étudiants

ORIENTATION 1.1

PLACER L'ÉTUDIANT AU CŒUR DE STRATÉGIES FAVORISANT LA RÉUSSITE SCOLAIRE

OBJECTIF 1.1.1 : Favoriser la réussite scolaire des étudiants

INDICATEUR 1.1.1.1 TAUX DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
À partir de 2018-2019, augmentation annuelle du taux de persévérance scolaire de 1 % calculée sur l'ensemble des étudiants des secteurs professionnel et technique (excluant ceux des programmes offerts en partenariat)	Le comité permanent pour la persévérance a été formé au cours de l'année, et les consultations en prévision de la rédaction du nouveau plan de réussite et de persévérance scolaire ont été effectuées au cours de la session d'hiver. L'objectif est de produire ce plan au début de la prochaine session.	S. O.				

OBJECTIF 1.1.2 : Faciliter le cheminement des étudiants dans leurs études

INDICATEUR 1.1.2.1 POURCENTAGE DES NOUVEAUX INSCRITS ÉVALUÉS SELON LE PROCESSUS DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
5 % des nouveaux inscrits d'ici 2021-2022	Un projet pilote est en élaboration dans le secteur professionnel pour le programme de Formation internationale en service et sommellerie de restaurant en vue de proposer une offre dès l'an prochain. La formule proposée permettrait à des candidats ayant de l'expérience dans le domaine de faire certains examens à l'automne 2018 et ainsi d'amorcer leur programme à partir de la deuxième session à l'hiver 2019. Une grille de tarification a été élaborée et le développement d'outils d'évaluation basés sur les mécanismes existants du ministère pour le programme de service de la restauration a été amorcé.	S. O.				

INDICATEUR 1.1.2.2
NOMBRE DE COURS CONSTITUANT UN TRONC COMMUN À PLUSIEURS PROGRAMMES

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Trois cours d'ici 2021-2022	À la suite de l'actualisation du programme de formation Techniques de tourisme, un cours commun est maintenant offert aux étudiants de deux programmes de la formation technique. Il s'agit du cours Technologie de l'information et des communications.	1				

INDICATEUR 1.1.2.3
NOMBRE DE CONTENUS DE FORMATION OFFERTS À DISTANCE

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Deux nouveaux contenus de formation à distance développés chaque année jusqu'en 2021-2022	Le Centre d'expertise a mis à jour la formation Action Service et y a ajouté un thème portant sur l'alcool et le jeu. Il a de plus développé une capsule à l'intention d'employés de Loto-Québec ayant déjà fait cette formation afin qu'ils puissent faire un retour sur celle-ci. Par ailleurs, six cours à distance sont en développement dans le cadre de partenariats avec des cégeps du Québec.	2				

OBJECTIF 1.1.3 : Offrir aux étudiants des activités pédagogiques variées permettant les meilleurs apprentissages possible
INDICATEUR 1.1.3.1
NOMBRE D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES RÉVISÉES

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Deux activités pédagogiques en milieu réel révisées annuellement, à compter de 2018-2019	À l'ordre d'enseignement collégial, un ajout a été fait dans le cadre du cours Entretien ménager. Les étudiants, en plus d'être préposés à l'entretien ménager de jour, se sont familiarisés avec le service de soir propre à un hôtel 5 étoiles, soit la préparation de la chambre pour la nuit. À l'ordre universitaire, les outils de gestion de revenus de l'hôtel ont été présentés dans le cadre du cours Gestion du revenu. Les étudiants ont mis leurs connaissances en pratique et ont présenté leur gestion du revenu pour un mois donné, que ce soit à l'hébergement ou au service de réunions et événements. Certaines idées des étudiants ont ensuite été intégrées à la gestion courante de l'hôtel.	2				

ORIENTATION 1.2

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX PROGRAMMES DE L'ITHQ

OBJECTIF 1.2.1 : Hausser le nombre d'étudiants inscrits

INDICATEUR 1.2.1.1

NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE FORMATION

CIBLES	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Formation supérieure (HEGHI et FSGE) : hausse de 100 % du nombre d'étudiants inscrits d'ici 2021-2022, par rapport à 2016-2017 Formation universitaire (en partenariat avec l'UQAM) : hausse de 10 % du nombre d'étudiants inscrits d'ici 2021-2022, par rapport à 2016-2017 Formation technique : 30 étudiants supplémentaires d'ici 2021-2022, par rapport à 2016-2017 Formation professionnelle : 45 étudiants supplémentaires d'ici 2021-2022, par rapport à 2016-2017 Formation continue : hausse de 20 % du nombre d'étudiants inscrits d'ici 2021-2022, par rapport à 2017-2018	En plus d'avoir augmenté son nombre d'étudiants à la formation professionnelle, l'ITHQ s'est engagé dans des actions préalables à l'augmentation de sa clientèle à tous les ordres d'enseignement. Voici un aperçu de cet engagement. Enseignement universitaire – Des programmes sont en cours de révision. Pour l'un deux, on s'attend à ce que le programme révisé attire suffisamment d'étudiants pour ouvrir un deuxième groupe. Formation technique – Des discussions sont en cours afin de conclure davantage de partenariats avec des cégeps pour offrir conjointement des programmes à des étudiants dans plusieurs régions du Québec. Formation professionnelle – L'ITHQ a ajouté le programme Cucina Italiana à son offre de services. De plus, il s'est assuré que les conditions nécessaires étaient réunies afin d'ouvrir un groupe additionnel en Pâtisserie professionnelle à l'automne 2018. Formation continue – Plusieurs échanges et travaux ont été effectués en collaboration avec l'Université du Vin de Suze-la-Rousse, en France, pour le développement d'un programme commun.	S. O.				

INDICATEUR 1.2.1.2

NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS INSCRITS DANS LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Hausse de 10 % du nombre d'étudiants étrangers inscrits d'ici 2021-2022, par rapport à 2016-2017	L'ITHQ a intensifié ses actions de recrutement à l'étranger cette année, notamment en ajoutant sa participation à un salon en hôtellerie et restauration à Lyon. Également en France, des établissements scolaires spécialisés dans le secteur du tourisme ont été visités pour une prise de contact et, éventuellement, l'établissement de parcours de continuité de formation avec l'ITHQ. Une entente a été conclue avec une école de langues afin d'aider les étudiants étrangers à satisfaire aux exigences linguistiques (français ou anglais) pour l'admission à certains programmes. L'ITHQ a été l'initiateur d'un projet visant à accueillir au Québec des stagiaires français pendant la saison estivale afin de contribuer à pallier la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme.	S. O.				

ENJEU 2 :

Une formation qualifiante répondant aux besoins de la société

ORIENTATION 2.1

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE QUALITÉ DE LA FORMATION

OBJECTIF 2.1.1 : Favoriser l'amélioration continue des professeurs

INDICATEUR 2.1.1.1

NOMBRE DE PROFESSEURS DONT LE RENDEMENT GLOBAL EST ÉVALUÉ DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT DES PROFESSEURS

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
20 % des professeurs évalués par année jusqu'en 2021-2022	Le processus formel d'évaluation du rendement global a été mis en œuvre pour une première année et 15 des 65 professeurs permanents et occasionnels ont pu être évalués. Par ailleurs, l'ensemble des nouveaux professeurs ont été évalués selon le processus qui leur est propre.	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		23 %				

INDICATEUR 2.1.1.2

NOMBRE DE SESSIONS DE FORMATION OFFERTES AUX PROFESSEURS SUPERVISANT DES ÉTUDIANTS EN ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
Une session de formation par année jusqu'en 2021-2022	La cible fixée a été largement dépassée puisque sept sessions de formation ont été offertes. En groupe ou individuelles, ces formations ont pris la forme de visites ou d'ateliers.	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		7				

INDICATEUR 2.1.1.3

NOMBRE DE SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT EN GROUPE SUR L'USAGE DES TI OFFERTES AUX PROFESSEURS

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
Deux sessions de perfectionnement en groupe offertes par année jusqu'en 2021-2022	Quatre formations de groupe ont été offertes sur l'usage des technologies de l'information. Le contenu des sessions était principalement lié à la plateforme d'apprentissage Moodle, mais aussi à d'autres outils technologiques utilisés pour enseigner des matières spécifiques aux programmes de l'ITHQ.	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		4				

OBJECTIF 2.1.2 : Poursuivre les démarches visant l'implantation d'une formation universitaire reconnue

INDICATEUR 2.1.2.1

DATE D'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE LA QUALITÉ DU PROGRAMME HEGHI PAR LE BCI

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
Attestation de la qualité du BCI obtenue d'ici décembre 2019	L'ITHQ est en pleine préparation de la demande d'attestation de son programme universitaire et il a notamment fait appel à un comité de professeurs afin de l'étoffer. Une attention particulière est apportée afin que chaque rubrique soit documentée de façon exhaustive. Au cours de l'élaboration de la demande, il a été constaté que le niveau de planification de la proposition de programme et de la planification quinquennale des besoins en main-d'œuvre ainsi que le développement de nouvelles matières étaient plus importants qu'anticipé. Malgré cela, la cible demeure inchangée. Il est à noter qu'en raison de changements apportés en juin 2018 à la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, l'ITHQ est dorénavant autorisé à décerner de manière autonome un diplôme universitaire, ce qui était une condition essentielle à l'obtention de l'attestation de la qualité du programme.	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		S. O.				

ORIENTATION 2.2

OFFRIR DES FORMATIONS AU CONTENU NOVATEUR AU DIAPASON DES BESOINS DE L'INDUSTRIE

OBJECTIF 2.2.1 : Exercer une veille des changements s'opérant dans les entreprises afin de mieux comprendre leurs besoins

INDICATEUR 2.2.1.1 NOMBRE DE PRATIQUES EN ENTREPRISES RECENSÉES PAR LES COMITÉS DE VEILLE

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
À partir de 2018-2019, recenser deux pratiques par année jusqu'en 2021-2022	Au cours de l'année 2017-2018, les directions concernées se sont concertées afin de structurer la démarche en vue de former les comités au début de l'année 2018-2019.	S. O.				

OBJECTIF 2.2.2 : Soutenir la recherche et l'innovation

INDICATEUR 2.2.2.1 NOMBRE DE PROJETS DE RECHERCHE RÉALISÉS PAR L'UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE (UMR)

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Deux projets de recherche réalisés par l'UMR, d'ici juin 2022	Le lancement du GastronomiQc Lab, unité mixte de recherche composée de l'Université Laval et de l'ITHQ, s'est déroulé en février 2018. Trois consultations de l'industrie ont été tenues, soit une en septembre 2017, une en janvier 2018 et une, majeure, en mars 2018. Le comité scientifique développe une grappe de projets qu'il veut voir financer par le fonds de recherche Mitacs. Le dépôt de la demande est prévu pour octobre 2018.	S. O.				

INDICATEUR 2.2.2.2 NOMBRE DE PROJETS DE RECHERCHE DE NIVEAU COLLÉGIAL

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Deux projets de recherche appliquée d'ici juin 2022	Une rencontre a eu lieu avec plus de 25 professeurs en novembre 2017 afin de leur présenter les enjeux de la recherche collégiale et de les consulter sur leurs champs d'intérêt. Dans le cadre de la consultation de l'industrie par le GastronomiQc Lab UMR, trois projets collégiaux potentiels ont été désignés comme pouvant faire partie d'une grappe financée par Mitacs. En juin 2018, l'ITHQ a obtenu une réponse favorable à la demande qu'il avait déposée au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour fonder un Centre collégial de transfert technologique (CCTT). Le Centre d'innovation de l'industrie de l'accueil verra donc le jour en 2018-2019 et sera un accélérateur pour la recherche collégiale.	S. O.				

ENJEU 3 :

La valorisation et le déploiement de l'expertise de l'ITHQ

ORIENTATION 3.1

ÊTRE UN ACTEUR IMPORTANT AU QUÉBEC, AU CANADA ET SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

OBJECTIF 3.1.1 : Diffuser l'expertise de l'ITHQ

INDICATEUR 3.1.1.1

TAUX DE CROISSANCE DES REVENUS BRUTS DU CENTRE D'EXPERTISE DE L'ITHQ

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Croissance annuelle de 10 % des revenus bruts à partir de 2017-2018 jusqu'en 2021-2022	Grâce à la croissance et à la diversification de ses activités, le Centre d'expertise a dépassé la cible fixée pour l'augmentation de ses revenus bruts.	↑ 29,5 %				

INDICATEUR 3.1.1.2

TAUX DE CROISSANCE DES BÉNÉFICES DU CENTRE D'EXPERTISE DE L'ITHQ

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Croissance annuelle de 10 % des revenus nets générés par le Centre d'expertise de l'ITHQ, à partir de 2017-2018 jusqu'en 2021-2022	La croissance des revenus nets a été plus importante que les revenus bruts, car les activités ayant enregistré la plus forte croissance sont celles qui ont un taux de rentabilité supérieur.	↑ 34,7 %				

INDICATEUR 3.1.1.3
NOMBRE DE NOUVELLES ENTENTES DE FORMATION AVEC DES CÉGEPS

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Deux nouvelles ententes d'ici juin 2020	Tout au cours de l'année, de nombreuses actions ont été entreprises afin de mener à bien des projets d'entente avec des cégeps de diverses régions du Québec. Les formations qui pourraient être offertes conjointement sont Gestion d'un établissement de restauration et Technique de gestion hôtelière. Plusieurs travaux ont été réalisés avec les partenaires potentiels en ce qui a trait au cadre budgétaire, aux termes de l'entente et à l'élaboration des programmes proprement dits. En juin 2018, l'ITHQ a conclu une entente avec l'un d'eux, le Cégep de Jonquière. L'entente prévoit l'offre conjointe, à compter de l'automne 2019, du programme technique Gestion d'un établissement de restauration. Le programme sera offert au Centre d'études collégiales en Charlevoix (composante du Cégep de Jonquière). Les discussions et les travaux se poursuivront l'an prochain afin de conclure d'autres ententes.	1				

INDICATEUR 3.1.1.4
NOMBRE DE COLLABORATIONS PERMETTANT LE PLACEMENT DE STAGIAIRES ET DE DIPLÔMÉS AVEC DES ORGANISATIONS RELIÉES AUX SECTEURS DES CONGRÈS, DES ÉVÉNEMENTS D'ENVERGURE ET DU TOURISME GOURMAND

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Trois nouvelles collaborations d'ici juin 2020	Concernant le placement de stagiaires, l'analyse a été amorcée et se poursuivra afin d'établir des collaborations qui permettront l'approfondissement des apprentissages et des pratiques concrètes des contenus des programmes d'études.	S. O.				

INDICATEUR 3.1.1.5
NOMBRE D'ACTIVITÉS DÉVELOPPÉES EN LIEN AVEC LA SOMMELLERIE ET FAVORISANT LE RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL DE L'ITHQ DANS CE DOMAINE

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Deux nouvelles activités développées par année jusqu'en 2021-2022	L'ITHQ a signé une lettre d'intention avec l'Université du Vin de Suze-la-Rousse en France, afin d'élaborer un programme conjoint destiné aux spécialistes de la sommellerie qui sera offert dans les deux établissements. L'ITHQ a été l'hôte des quarts de finale du concours Meilleur sommelier des Amériques au cours duquel deux de ses diplômés ont remporté les première et troisième places. Il a organisé un concours sur les vins italiens pour ses étudiants et diplômés et a collaboré à l'organisation d'un symposium sur la minéralité organisé par la maison AdVini. La Semaine de la sommellerie a été soulignée par des activités, dont plusieurs dans le cadre des cours. Enfin, une soirée de présentation du film <i>Grand cru</i> a été organisée par une diplômée à l'ITHQ.	6				

OBJECTIF 3.1.2 : Valoriser les métiers et les professions dans les domaines d'activité de l'ITHQ

INDICATEUR 3.1.2.1

NOMBRE D'ACTIVITÉS DE VALORISATION DES MÉTIERS ET DES PROFESSIONS AINSI QUE DES RÉALISATIONS DES PROFESSEURS

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Trois activités annuellement	La Semaine du majordome s'est tenue pour une première année à l'ITHQ et elle a permis de faire connaître un métier peu connu pour lequel la demande est grandissante. L'ITHQ a été le partenaire principal du 21^e congrès de l'Association mondiale pour la formation hôtelière et touristique (AMFORHT) qui s'est déroulé à Montréal en novembre 2017. Parallèlement à ce congrès, l'ITHQ s'est joint à l'Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie (AQFORTH) pour organiser une activité de mobilisation portant sur la valorisation des métiers et professions du secteur touristique dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre. Dans le cadre des activités du 50^e anniversaire de l'ITHQ, une journée portes ouvertes a été organisée le 10 février 2018, au cours de laquelle près de 3000 personnes ont pu explorer les coulisses de l'ITHQ. Au cours de l'année, l'ITHQ a reçu les membres de 50 délégations nationales ou internationales. Ces visiteurs ont été eux aussi en mesure de découvrir les activités de l'ITHQ et son expertise. Par ailleurs, il importe de souligner que l'ITHQ est responsable d'une action et partenaire de quatre autres dans les Engagements en matière de main-d'œuvre touristique du ministère du Tourisme qui concourent tous à la valorisation des carrières en tourisme.	4				

OBJECTIF 3.1.3 : Accentuer l'engagement et le rayonnement de l'ITHQ sur la scène canadienne et à l'international

INDICATEUR 3.1.3.1

RÉALISATION DU PROJET PILOTE DE L'ENTENTE DE SERVICE ENTRE L'ITHQ ET CUBA

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Dépôt du rapport du projet pilote en septembre 2018	Toutes les activités prévues à cette deuxième année du projet pilote ont été réalisées avec succès, dont l'accompagnement de professeurs à Cuba et une mission pédagogique à Montréal d'une délégation cubaine. Un rapport final sera produit pour l'ensemble des activités du projet pilote et le bilan final sera déposé au premier trimestre de 2019. En parallèle, une demande de financement est en cours pour la prolongation du projet sur 5 ans.					
Bilan du projet en juin 2019		S. O.				

INDICATEUR 3.1.3.2**NOMBRE D'ENTENTES RÉÉVALUÉES AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX**

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Réévaluation de deux ententes de collaboration avec des organismes internationaux annuellement jusqu'en 2021-2022	Une liste répertoriant les ententes conclues par l'ITHQ a été mise à jour et un plan d'action a été élaboré afin d'atteindre l'an prochain à la fois la cible de 2017-2018 et celle de 2018-2019. En effet, avant d'entreprendre les réévaluations des ententes à l'international, il fallait d'abord déterminer les critères de sélection, comme l'importance stratégique d'une entente, sa portée et son impact, et analyser les rôles et responsabilités des secteurs impliqués dans la signature.	Cible reportée				

INDICATEUR 3.1.3.3**NOMBRE DE PARTICIPATIONS À DES ÉVÉNEMENTS CANADIENS ET INTERNATIONAUX**

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Trois participations annuelles à des événements canadiens ou internationaux jusqu'en 2021-2022	L'ITHQ a été l'hôte du congrès semi-annuel du réseau Hotel Schools of Distinction en juillet 2017. Des représentants de l'ITHQ ont participé à de nombreux colloques et événements au Canada ou à l'extérieur du pays : Rendez-vous Gourmet Québec à Toronto, Tête-à-Tête de la Société canadienne des directeurs d'association (SCDA) à Ottawa et Gatineau, Chef Summit à Portland et congrès semi-annuel de Relais & Châteaux Amériques à Boston (États-Unis), Rendez-vous Champlain sur le tourisme et Festival international du tourisme à Angers (France), Val de Loire – Millésime à Blois (France), rencontre annuelle de Hotel Schools of Distinction à Berlin (Allemagne), présence d'observateurs lors du processus de sélection des Amériques au Bocuse d'Or et présentation de résultats de recherche au congrès annuel du Council on Hotel, Restaurant and Institutional Education (CHRIE) à Baltimore (États-Unis) ainsi que dans le cadre de la Journée du Sensolier à Paris (France). De plus, des professeurs de l'ITHQ ont accompagné des étudiants à des concours à Genève et à Lausanne (Suisse) ainsi qu'à Fort Wayne (États-Unis). À ceci s'ajoutent plusieurs activités de recrutement d'étudiants dans des salons ou activités portes ouvertes en France.	20				

OBJECTIF 3.2.1 : Développer des liens étroits avec les diplômés de l'ITHQ

INDICATEUR 3.2.1.1

NOMBRE D'ACTIVITÉS DE RÉSEAUTAGE PERMETTANT D'ÉTABLIR DES LIENS AVEC LES DIPLÔMÉS DE L'ITHQ

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
Deux activités annuelles jusqu'en 2021-2022	Le Comité de développement, composé de 11 diplômés, a été créé afin d'orienter le Bureau des diplômés dans ses actions stratégiques liées au développement des services offerts et au recrutement de ses membres. Deux activités de recrutement, l'une avec CTMA-Îles-de-la-Madeleine et l'autre avec Air Canada, en plus de constituer des occasions de réseautage, ont permis à un bon nombre de participants d'obtenir des entrevues d'embauche. De plus, les 25 diplômés présents aux portes ouvertes de l'ITHQ ont pu partager leurs expériences ou présenter leurs entreprises aux visiteurs et contribuer au recrutement d'étudiants.	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		2				

ENJEU 4 :

Un employeur attentif à la réalisation du plein potentiel de son personnel

ORIENTATION 4.1

ÊTRE UN EMPLOYEUR RECONNU POUR LA QUALITÉ DE SA GESTION ET SUSCITANT UN SENTIMENT D'APPARTENANCE

OBJECTIF 4.1.1 : Promouvoir la communication et la concertation entre les départements et les services

INDICATEUR 4.1.1.1

DATE D'ÉLABORATION D'UN PLAN DE MOBILISATION DU PERSONNEL

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
D'ici juin 2018	Un comité a été formé et a amorcé les travaux. La cible est reportée, et, au cours de l'année 2018-2019, une firme externe accompagnera l'ITHQ dans sa démarche d'élaboration du plan de mobilisation.	Cible reportée				

INDICATEUR 4.1.1.2

DATE DE MISE EN PLACE D'UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE COLLABORATIF

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
D'ici juin 2019	Un comité sera mis sur pied afin d'évaluer les attentes et les besoins de chaque direction, de les analyser puis de définir les objectifs de l'organisation. Ce projet s'inscrit dans la vision globale de gestion des sites Web de l'ITHQ qui prévoit aussi une refonte ainsi que l'implémentation d'un système de gestion de la relation client.	S. O.				

INDICATEUR 4.1.1.3

NOMBRE D'ACTIVITÉS D'ÉCHANGES THÉMATIQUES AVEC LE PERSONNEL

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Une activité annuelle jusqu'en 2021-2022	L'activité d'échange thématique avec le personnel réalisée cette année avait pour thème « La réussite et la persévérance scolaire : c'est l'affaire de tous ! ». Elle a été l'occasion de présenter le nouveau comité pour la persévérance scolaire et de consulter les membres du personnel de l'ITHQ au sujet de leurs préoccupations et des objectifs à prioriser en ce qui concerne la réussite et la persévérance scolaires.	1				

OBJECTIF 4.1.2 : Simplifier les processus administratifs

INDICATEUR 4.1.2.1

NOMBRE DE PROCESSUS ADMINISTRATIFS RÉVISÉS

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Un processus révisé annuellement jusqu'en 2021-2022	Au cours de l'année, l'ITHQ a procédé à la révision de son processus d'acquisition et de distribution des fournitures de bureau.	1				

OBJECTIF 4.1.3 : Promouvoir un environnement de travail de qualité

INDICATEUR 4.1.3.1

ACTIONS VISANT À AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Deux actions annuellement jusqu'en 2021-2022	Puisque l'usage des technologies fait maintenant partie intégrante de l'enseignement, l'ITHQ a mis un ordinateur portable à la disposition des professeurs qui en ont manifesté le besoin. Le service des immeubles a procédé au changement de tout l'éclairage supérieur du 10^e étage afin de permettre une diffusion de la lumière plus régulière et plus appropriée à cet environnement de travail. Ce changement a du même coup contribué à améliorer l'environnement sonore en éliminant le bruit de fond émanant de l'ancien système. Des espaces de travail supplémentaires ont été aménagés dans deux secteurs pour regrouper les employés dans un même secteur ou pour ajouter les espaces requis.	3				

INDICATEUR 4.1.3.2

NIVEAU DE L'ATTESTATION D'ICI ON RECYCLE ! REMISE PAR LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RÉCUPÉRATION ET DE RECYCLAGE (RECYC-QUÉBEC)

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Obtention de l'attestation Argent d'ICI ON RECYCLE!, d'ici juin 2020	L'attestation Argent a été obtenue en octobre 2017.	Attestation obtenue				

Résultats à l'égard de la Déclaration de services aux citoyens²

L'ITHQ dessert trois types de clientèle : les étudiants (programmes de formation), les intervenants de l'industrie (activités de recherche, de formation et de consultation) et le grand public (services hôteliers et de restauration ainsi qu'ateliers de formation). Il s'est engagé à les accueillir et à leur répondre avec courtoisie, diligence et respect, à traiter toute demande de renseignement de façon confidentielle et à prendre des décisions impartiales, le cas échéant.

L'ITHQ s'est également engagé à répondre aux demandes d'information qui lui sont adressées par écrit dans un délai de dix jours ouvrables et à celles qui lui sont transmises par téléphone dans un délai de deux jours ouvrables. Au cours de l'année 2017-2018, l'ITHQ a répondu à un total de 2111 demandes d'information écrites – principalement des demandes électroniques –, de 3889 demandes d'information téléphoniques et de 1382 demandes d'information en personne, dans les délais prévus. De plus, il y a eu 577 demandes diverses d'information adressées à l'ITHQ par l'entremise du site Web.

Afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de ses clientèles, l'ITHQ s'est en outre fixé les objectifs stratégiques suivants :

- Faciliter le cheminement des étudiants dans leurs études ;
- Offrir aux étudiants des activités pédagogiques variées permettant les meilleurs apprentissages possible ;
- Poursuivre les démarches visant l'implantation d'une formation universitaire reconnue ;
- Exercer une veille des changements s'opérant dans les entreprises afin de mieux comprendre leurs besoins ;
- Soutenir la recherche et l'innovation.

Plaintes

Durant l'année 2017-2018, l'ITHQ a reçu trois communications écrites ou verbales de clients ou de citoyens auxquelles il a donné suite dans un délai moyen de quatre jours ouvrables.

² La déclaration de services aux citoyens de l'ITHQ peut être consultée à l'adresse ithq.qc.ca/dsc.



Résultats 2017-2018 du Plan d'action de développement durable 2015-2020³

Le développement durable demeure un enjeu des plus importants pour l'ITHQ et il suscite l'implication de tout son personnel et de ses étudiants. À ce titre, le niveau Argent de la certification d'ICI ON RECYCLE ! de RECYC-QUÉBEC, attestant la valorisation de 80 % des matières résiduelles, témoigne du fait que le virage vert est bel et bien amorcé et endossé par une majorité.

L'ITHQ est en quête constante d'amélioration de ses processus afin de les optimiser et de les rendre plus simples, moins coûteux et plus productifs. Les stratégies énumérées démontrent que l'engagement de l'ITHQ est clair et orienté vers les résultats.

Les tableaux suivants présentent les résultats de l'ITHQ pour l'année 2017-2018 en lien avec son Plan d'action de développement durable 2015-2020, élaboré à la suite de la plus récente stratégie gouvernementale en cette matière.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

ACTION 1

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DE L'ITHQ

CIBLES

- Taux de valorisation des matières résiduelles de 80 % en vue de l'obtention, d'ici 2018, du niveau Argent du programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE!
- D'ici 2020, réduction de la consommation de papier de 15 % par rapport à celle de 2015-2016
- Au moins deux interventions par année
- Obtention de la certification CLÉ VERTE, volet Gestion des événements, d'ici 2020
- Taux d'abonnement aux modes de transport collectif et actif de 50 % par année
- Mise en place des mesures d'économie d'énergie à l'ensemble des postes informatiques d'ici 2017
- En continu, achats respectant l'homologation EPEAT ou ENERGY STAR
- Augmentation des acquisitions responsables locales de 10 % dans la chaîne d'approvisionnement de l'ITHQ pour l'ensemble de ses points de production et de service d'ici 2020

INDICATEURS

- Taux de valorisation des matières résiduelles
- Consommation annuelle de papier
- Nombre d'activités et d'interventions réalisées auprès des étudiants et du personnel de l'ITHQ
- Niveau de performance environnementale et efficience économique
- Taux d'abonnement des étudiants et du personnel aux réseaux de transport collectif ou actif
- Nombre de mesures mises en place afin de réduire la consommation d'énergie
- Nombre d'achats respectant l'homologation EPEAT ou ENERGY STAR
- Taux d'augmentation des acquisitions écoresponsables de proximité à la suite de la mise à jour et de la prise de connaissance de la politique

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Le taux moyen de 80,03 % (niveau Argent) de mise en valeur des matières résiduelles a été atteint en 2017-2018 ;
- L'acquisition d'une machine à gazéifier l'eau a permis d'éviter l'achat de bouteilles individuelles au Restaurant de l'ITHQ ;
- De nombreuses poubelles à ordures ont été remplacées par des stations de tri possédant des compartiments pour le recyclage, le compost et les déchets ultimes ;
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques ont fourni 570 kWh de janvier à juin 2018.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

ACTION 2

RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE DE L'ITHQ AFIN DE SOULIGNER L'ENVERGURE DE SON ENGAGEMENT ÉCORESPONSABLE

CIBLES

- Mise à jour complète et diffusion de la politique de développement durable en 2017-2018
- Engagement et démarche de développement durable de l'ITHQ soulignés dans le nouveau plan stratégique 2017-2022
- Documents sur les engagements à l'égard des principes du développement durable dans les mandats de travail dirigés et diffusés d'ici la fin de l'année 2017

INDICATEURS

- Pourcentage d'étudiants et d'employés connaissant l'existence de la politique de développement durable de l'ITHQ
- Taux d'employés qui s'engagent à prendre en compte les principes de développement durable dans leur mandat de travail

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- L'ITHQ a inscrit son engagement et sa démarche en matière de développement durable dans son plan stratégique 2017-2022 afin de promouvoir l'effort collectif et concerté de l'organisation.

³ Le plan d'action de développement durable de l'ITHQ peut être consulté à l'adresse ithq.qc.ca/plandevedurable.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

ACTION 3

SENSIBILISER LES CLIENTÈLES INTERNES DE L'ITHQ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CIBLES

- Réalisation d'une programmation d'activités de sensibilisation chaque année
- Intégration d'une procédure de développement durable dans tous les contrats de location de cuisine, d'ici 2018

INDICATEURS

- Nombre d'activités de sensibilisation ou d'information réalisées auprès des étudiants et des employés
- Répertoire d'initiatives individuelles réalisées par secteur, en matière de développement durable
- Procédure de développement durable dans les contrats de location de cuisine

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Un logo « ITHQ VERT » a été créé afin de sensibiliser le personnel, les étudiants et les clients à l'implication environnementale de l'ITHQ ;
- L'affichage d'un aide-mémoire en fond d'écran a contribué au tri efficace des matières résiduelles ;
- Sept activités de sensibilisation à l'écoresponsabilité ont été réalisées avec les membres de l'ITHQ (notamment À vos frigos, La Tablée des Chefs, miditris, conférences, sortie à vélo) ;
- Un sondage a révélé que 65 % des répondants sont en faveur d'une diminution du suremballage à la cafétéria en remplaçant les sachets individuels (sucre, sel, pain, craquelins) par une formule « en vrac ».



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

ACTION 4

PROMOUVOIR LA VALORISATION DES PRODUITS QUÉBÉCOIS

CIBLES

- Réalisation d'au moins une activité annuelle mettant en valeur les producteurs et les produits québécois
- Intégration d'un volet sur les produits québécois dans la majorité des cours et des programmes de formation, d'ici 2020
- Première publication sur les cidres de glace d'ici la fin de 2017

INDICATEURS

- Nombre d'activités réalisées pour la diffusion d'informations sur les produits et les producteurs québécois
- Directives exigeant la valorisation et la priorisation des produits québécois dans certains contenus de cours et les programmes de gestion de la restauration gastronomique
- Publication et diffusion des projets de recherche portant sur la gastronomie et les produits québécois

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Le Banquet Boréal, mettant en vedette la cueillette de produits sauvages de la forêt boréale, a été servi à 60 personnes ;
- Une vitrine a été installée à la conciergerie afin de mettre en valeur les produits québécois élaborés par des diplômés de l'ITHQ ;
- Le Centre de recherche a publié un chapitre de livre présentant les résultats d'une étude portant sur les cidres de glace québécois. Il a également tenu une conférence sur le sujet, à l'occasion de laquelle il a proposé des outils de communication et de valorisation de ces produits ;
- Le Restaurant de l'ITHQ a inscrit des produits canadiens dans une proportion de 21 % sur sa carte des vins ;
- En valeur monétaire, l'ITHQ s'est approvisionné à raison de 29 % en fruits et légumes québécois de saison sur l'ensemble de ses commandes.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.1

Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables

ACTION 5

RENFORCER LES PRATIQUES VERTES ET RESPONSABLES DANS LA GESTION COMMERCIALE DE L'HÔTEL

CIBLE

- Obtention de la certification CLÉ VERTE, volet Gestion des événements, d'ici 2020

INDICATEUR

- Niveau de performance environnementale et d'efficacité économique

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- L'aspect de divers espaces d'accueil de l'immeuble a été renouvelé avec l'intégration de meubles recyclés provenant du Fairmont Le Reine Elizabeth. Des téléviseurs de la même provenance ont été installés dans les chambres ;
- Des ampoules incandescentes ont été remplacées par des technologies moins énergivores telles que la DEL.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.2

Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec

ACTION 6

PROMOUVOIR ET REVALORISER LES BIENS ET SERVICES QUÉBÉCOIS QUI CONTRIBUENT À UNE GESTION PLUS RESPONSABLE DANS LE DOMAINE DE L'HÔTELLERIE

CIBLE

- À partir de 2016, mise en place de la distribution de produits écoresponsables dans les chambres de l'Hôtel de l'ITHQ

INDICATEUR

- Distribution des produits de bains de fabrication québécoise dans toutes les chambres de l'hôtel et promotion sur le site Web

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Toutes les chambres de l'Hôtel de l'ITHQ proposent gratuitement aux clients des produits de bain écologiques de marque Oneka ;
- 889 savons en barre ont été remis à l'organisme Clean the World qui les achemine à des communautés dans le besoin.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.5

Aider les consommateurs à faire des choix responsables

ACTION 7

ACCROÎTRE LES CERTIFICATIONS DE L'ITHQ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AFIN D'INFORMER SA CLIENTÈLE SUR LES CHOIX ÉCORESPONSABLES QUI LUI SONT OFFERTS ET QUI SONT MIS EN VALEUR DANS LES DIFFÉRENTS POINTS DE SERVICE

CIBLES

- Obtention de la certification Aliments du Québec au menu
- Obtention de la certification LEAF d'ici 2020

INDICATEURS

- Intégration au menu du Restaurant de l'ITHQ de 5 plats principaux dont l'ingrédient majeur provient du Québec et représente 60 % du contenu de l'assiette
- Nombre de critères respectés selon les normes LEAF

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Afin de mieux informer ses clients sur la provenance des aliments qui leur sont servis, le Restaurant de l'ITHQ a inscrit sur ses menus le nom des producteurs et des fournisseurs locaux auxquels il a fait appel.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 3.1

Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité

ACTION 8

VALORISER LES ACHATS S'INSCRIVANT DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET DU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

CIBLE

- Augmentation annuelle de 10 % d'achats respectueux de la biodiversité dans le secteur de la restauration pédagogique et commerciale

INDICATEUR

- Pourcentage d'achats faits à partir de la liste des produits certifiés Pêche durable

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- En 2017, l'ITHQ a atteint un taux d'approvisionnement de 54 % en poissons et fruits de mer certifiés Pêche durable (Ocean Wise, Marine Stewardship Council), une hausse de 4 % par rapport à 2016 ;
- 23 % des repas consommés à la cafétéria étaient végétariens.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 3.2

Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la société

ACTION 9

ENCOURAGER LA PRÉSERVATION ET L'UTILISATION DES BIENS ET DES SERVICES ÉCOLOGIQUES EN MILIEU URBAIN

CIBLE

- Utilisation, dans ses points de services alimentaires, du miel et des fines herbes produits sur le toit de l'ITHQ

INDICATEURS

- Installation et utilisation d'un toit vert
- Production de miel grâce à l'installation de ruches

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Deux ruches ainsi qu'un toit vert ont été installés ;
- Une entente de partenariat a été signée entre le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) et l'ITHQ pour le développement d'un potager et d'un vignoble sur les toits de l'ITHQ. Ce projet sera intégré dans la formation des futurs cuisiniers, sommeliers et gestionnaires d'établissement. Le vignoble et le potager seront des lieux privilégiés pour la formation et la recherche en agriculture, en alimentation et en viticulture urbaines durables et permettront ainsi le transfert des connaissances vers les entreprises liées aux domaines de formation de l'ITHQ.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

ACTION 10

APPUYER ET PROMOUVOIR LES ACTIONS ET LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AVEC LESQUELS L'ITHQ TRAVAILLE EN VUE DE L'INCLUSION SOCIALE ET DE LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

CIBLES	INDICATEURS	RÉSULTATS DE L'ANNÉE
• Au moins une activité additionnelle visant à sensibiliser le grand public annuellement • Au moins une action conçue et organisée par les étudiants annuellement	• Nombre d'activités et de mesures favorisant la participation à la mission de Cuisiniers sans frontières et accroissement de son impact à l'international et au Québec • Volume de dons effectués à La Tablée des Chefs et à la Maison du Père	• En 2017-2018, l'ITHQ a remis l'équivalent de 6000 kilogrammes et de 1900 litres de denrées alimentaires à la Maison du Père ; • L'ITHQ a participé à la Semaine des écoles hôtelières du Québec, grâce à l'implication bénévole de trois de ses professeurs ainsi que d'une dizaine de ses étudiants et des membres de son personnel. Pour l'occasion, 6000 portions de pain à la viande ont été préparées à l'intention des plus démunis ; • L'ITHQ s'est engagé à mettre à la disposition de Cuisiniers sans frontières ses installations, son réseau de communication, un soutien technique global et son association générale des étudiantes et des étudiants pour favoriser le recrutement de bénévoles.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6.2

Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires

ACTION 11

INTÉGRER DES CONTENUS EXPLICITES ET PERTINENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION UNIVERSITAIRE, COLLÉGIALE ET PROFESSIONNELLE

CIBLES	INDICATEURS	RÉSULTATS DE L'ANNÉE
• Proposition de critères de performance concrets soumise d'ici 2017-2018, en matière de développement durable • Intégration des critères de performance dans les programmes et les cours sélectionnés, à compter de l'automne 2018	• Taux de programmes de formation et de cours visés par l'intégration de normes ou d'outils de mesure en matière de développement durable • Éléments de contenus spécifiques en matière de développement durable intégrés dans les plans de cours • Consultation auprès des comités de programmes pour déterminer quels cours seront visés et quels outils seront développés et mis en place pour l'intégration des critères de performance de développement durable dans ces cours	• Un sondage a été effectué auprès du personnel enseignant afin de connaître les initiatives de développement durable enseignées dans leurs cours en vue de les intégrer officiellement au curriculum. Des 33 répondants, 31 ont confirmé intégrer dans leurs cours des éléments relatifs au développement durable tels que les achats responsables, le gaspillage alimentaire, la réduction des déchets et la responsabilité citoyenne.

Gestion des ressources

Ressources humaines

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES DESTINÉES À LA FORMATION ET AU DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL PAR CHAMP D'ACTIVITÉ

CHAMP D'ACTIVITÉ	ANNÉE CIVILE	
	2017	2016
Favoriser le développement des compétences	109 684 \$	121 769 \$ ¹
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	S. O.	S. O.
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	56 331 \$	10 941 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	S. O.	S. O.
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	6 751 \$	400 \$

¹ Incluant les colloques, les séminaires et les ateliers. Plusieurs ateliers ont été offerts à l'ensemble du personnel pour acquérir de nouvelles connaissances technologiques, notamment la gestion de projets, la gestion du temps avec Outlook et le système SARL Biosystèmes qui est un logiciel en analyse sensorielle. D'autres formations ont eu lieu afin de fournir à certains employés des habiletés informatiques pour des systèmes maison.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FORMATION

ANNÉE CIVILE	PROPORTION DE LA MASSE SALARIALE	NOMBRE MOYEN DE JOURS DE FORMATION PAR PERSONNE	MONTANT ALLOUÉ PAR PERSONNE
2017	1,03 % ¹	2,3	528 \$
2016	0,83 %	2,0	419 \$

¹ Conformément à la volonté gouvernementale, l'ITHQ a limité, en 2017-2018, ses dépenses de formation à près de 1 % de sa masse salariale, comme l'exige la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, sans toutefois puiser dans sa réserve comme il l'avait fait les deux dernières années.

JOURS DE FORMATION SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOI

ANNÉE CIVILE	CADRES ¹	PROFESSIONNELS (INCLUANT LES PROFESSEURS)	FONCTIONNAIRES
2017	19,3	1 225,5	797,8
2016	8	105	32

¹ Incluant la dirigeante d'organisme

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

EFFECTIF EN POSTE AU 31 MARS¹

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2017-2018	2016-2017	ÉCART
Pédagogique	183	187	(4)
Commercial et pédagogique	52	42	10
Administratif	54	56	(2)

1 Nombre de personnes occupant un poste permanent ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

HEURES RÉMUNÉRÉES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL AU 31 MARS

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2017-2018	2016-2017	ÉCART
Pédagogique	289 384	289 570	(186)
Commercial et pédagogique	86 224	77 938	8 286
Administratif	102 409	96 420	5 989
Total en heures rémunérées ¹	478 017	463 928	14 089
Total en ETC transposés ²	262	254	8

¹ Le total des heures rémunérées comprend les heures travaillées et les heures supplémentaires du personnel permanent et du personnel occasionnel, à l'exclusion des stagiaires et des étudiants.

² Le total en ETC transposés est le nombre total d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine, soit 1 826,3 heures par année.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2018
Personnel d'encadrement ¹	30 058,35	-	30 058,35	16,46	18
Personnel professionnel	78 105,30	463,59	78 568,89	43,02	50
Personnel infirmier	-	-	-	-	-
Personnel enseignant	150 826,20	3 289,28	154 115,48	84,38	104
Personnel de bureau, technicien et assimilé	134 298,47	569,60	134 868,07	73,85	85
Agents de la paix	-	-	-	-	-
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	79 078,88	1 328,10	80 406,98	44,03	38
Total en heures	472 367,20	5 650,57	478 017,77		-
Total en ETC transposés ²	259	3	262	262	-

¹ Incluant la dirigeante d'organisme

² Le total en ETC transposés correspond au nombre total d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine, soit 1 826,3 heures par année.

Le nombre d'heures supplémentaires payées au personnel enseignant pour l'année de référence s'élève à 3 289 heures. Ces heures sont notamment attribuables aux mandats confiés à certains professeurs par le Centre d'expertise en tourisme, hôtellerie et restauration.

PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AYANT PRIS LEUR RETRAITE

PÉRIODE DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 MARS	CADRES	PROFESSIONNELS ¹	FONCTIONNAIRES
2017-2018	0	2	4
2016-2017	2	8	8

¹ Incluant les enseignants

TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES (TAUX DE ROULEMENT) DU PERSONNEL RÉGULIER

PÉRIODE DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 MARS	TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE	MOTIF
2017-2018	10 %	Départ à la retraite : 6 Démission : 1 Mutation : 5
2016-2017	20 %	Départ à la retraite : 18 Mutation : 7
2015-2016	9 %	Départ à la retraite : 8 Démission : 2 Mutation : 1

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI, DU 1^{ER} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

1. Données globales

EMBAUCHE TOTALE AU COURS DE LA PÉRIODE 2017-2018

	PERSONNEL			
	PERMANENT	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE
Nombre total de personnes embauchées	29	116	8	1

EFFECTIF PERMANENT AU 31 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES DE L'EFFECTIF PERMANENT	126
--	------------

2. Membres des communautés culturelles, anglophones et autochtones, et personnes handicapées

TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES EN 2017-2018

STATUT D'EMPLOI	NOMBRE TOTAL DE PERSONNES EMBAUCHÉES 2017-2018	NOMBRE DE MEMBRES D'UNE COMMUNAUTÉ CULTURELLE EMBAUCHÉS	NOMBRE D'ANGLOPHONES EMBAUCHÉS	NOMBRE D'AUTOCHTONES EMBAUCHÉS	NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES EMBAUCHÉES	NOMBRE DE PERSONNES EMBAUCHÉES MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE	TAUX D'EMBAUCHE DE MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE PAR STATUT D'EMPLOI
Permanent	29	3	1	-	1	4	13,8 %
Occasionnel	116	22	3	-	1	26	22,4 %
Étudiant	8	1	1	-	-	2	25,0 %
Stagiaire	1	0	-	-	-	-	0,0 %

ÉVOLUTION DU TAUX D'EMBAUCHE GLOBAL DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES PAR STATUT D'EMPLOI

(résultats comparatifs au 31 mars de chaque année)

ANNÉE	PERSONNEL			
	PERMANENT (%)	OCCASIONNEL (%)	ÉTUDIANT (%)	STAGIAIRE (%)
2017-2018	14	22	25	0
2016-2017	0	17	29	50
2015-2016	50	19	71	0

ÉVOLUTION DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'EFFECTIF PERMANENT

(résultats comparatifs au 31 mars de chaque année)

GROUPE CIBLE	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2018	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DANS L'EFFECTIF PERMANENT AU 31 MARS 2018	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2017	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DANS L'EFFECTIF PERMANENT AU 31 MARS 2017	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2016	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DANS L'EFFECTIF PERMANENT AU 31 MARS 2016
Communautés culturelles	20	15 %	17	15 %	18	14 %
Autochtones	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Anglophones	2	2 %	1	0,1 %	1	1 %
Personnes handicapées	0	0 %	1	0,1 %	1	1 %

REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'EFFECTIF PERMANENT

(résultats par catégorie d'emplois au 31 mars 2018)

GROUPE CIBLE	PERSONNEL										TOTAL	
	D'ENCADREMENT ¹		PROFESSIONNEL ²		TECHNICIEN		DE BUREAU		OUVRIER		N ^{bre}	%
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		
Communautés culturelles	0	0	10	13,50	8	27,58	2	0,20	0	0	20	15,38
Autochtones	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Anglophones	0	0	1	0,01	0	0	1	0,01	0	0	2	0,01
Personnes handicapées	0	0	1	0,01	0	0	0	0	0	0	1	0,02

¹ Incluant la dirigeante d'organisme

² Incluant les enseignants et les conseillers en gestion des ressources humaines

3. Femmes

TAUX D'EMBAUCHE DES FEMMES EN 2017-2018, PAR STATUT D'EMPLOI

EMBAUCHE	PERSONNEL				TOTAL
	PERMANENT	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE	
Nombre total de personnes embauchées	29	116	8	1	154
Nombre de femmes embauchées	18	70	4	0	92
Taux d'embauche de femmes	62 %	60 %	50 %	0 %	60 %

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS L'EFFECTIF PERMANENT (au 31 mars 2018)

REPRÉSENTATIVITÉ	PERSONNEL					TOTAL
	D'ENCADREMENT ¹	PROFESSIONNEL ²	TECHNICIEN	DE BUREAU	OUVRIER	
Effectif total (hommes et femmes)	16	74	29	10	1	130
Femmes	7	28	21	7	1	64
Taux de représentativité des femmes	44 %	38 %	72 %	1 %	100 %	49 %

¹ Incluant la dirigeante d'organisme

² Incluant les enseignants et les conseillers en gestion des ressources humaines

Ressources financières

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Le tableau ci-dessous rend compte de l'application de la Politique de financement des services publics qui vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services afin d'en maintenir la qualité et d'assurer la transparence de même que la reddition de comptes relative au processus tarifaire.

La plus récente grille de tarification des programmes d'études de l'ITHQ a été approuvée le 12 janvier 2018. Le niveau de financement visé par cette tarification varie selon la nature des programmes. Ainsi, l'ITHQ prévoit que les étudiants inscrits à un programme d'enseignement régulier subventionné par le gouvernement du Québec versent une contribution financière comparable à celle qui est exigée dans le réseau scolaire québécois. Par ailleurs, l'ITHQ s'assure que ses programmes de formation continue puissent générer des surplus ; il adopte également cette approche pour tous ses nouveaux programmes d'études tarifés.

REDDITION DE COMPTES – Tarification du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	MODE D'INDEXATION DU TARIF	MODE DE RÉVISION TARIFAIRE	REVENUS (\$)	COÛTS (\$)	NIVEAU DE FINANCEMENT (\$)	% ATTEINT
REVENUS PROVENANT DE LA TARIFICATION							
École de l'ITHQ	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	2 676 967	33 351 122	(30 674 155)	8 %
Hôtel de l'ITHQ	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	2 012 402	1 333 314	679 088	151 %
Restauration commerciale	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	2 944 118	2 919 783	24 335	101 %
Centre d'expertise	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	2 151 314	1 887 512	263 802	114 %
Stationnement	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	146 230	-	146 230	-
Total partiel				9 931 031	39 491 731	(29 560 700)	25 %
REVENUS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION							
Subventions (du gouvernement du Québec et autres)				28 886 840	-	28 886 840	
Dons et commandites et autres activités autofinancées				350 741	350 741	-	
Intérêts sur placements				238 492	-	238 492	
COÛTS INHABITUELS ET NON RELIÉS À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES							
Perte à la radiation d'immobilisations				-	3 470	(3 470)	
Perte réalisée sur actifs financiers détenus à des fins de transactions				-	57 543	(57 543)	
Total des revenus et des dépenses				39 407 104	39 903 485	(496 381)	

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2017 ET LE 31 MARS 2018

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique ¹	4	126 500 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	11	1 011 580 \$
Total	15	1 138 080 \$

¹ Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non

² Incluant les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation

Note : Les montants indiqués comprennent la valeur totale des contrats conclus, dont la durée varie entre un et trois ans. Ils incluent également les années de prolongation en option des contrats de trois ans, qui sont d'un maximum de deux.

Ressources informationnelles

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

COÛTS PRÉVUS ET COÛTS RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES POUR L'ANNÉE 2017-2018

CATÉGORIE DE COÛTS	CAPITALISABLES		NON CAPITALISABLES	
	PRÉVUS 000 \$ (investissements)	RÉELS 000 \$ (investissements)	PRÉVUS 000 \$ (dépenses)	RÉELS 000 \$ (dépenses)
Activités d'encadrement ¹	-	-	182,1	79,7
Activités de continuité ²	2,1	75,1	816,3	750,0
Projets ³	91,0	22,6	215,0	124,5
Total	93,1	97,7	1 213,4	954,2

¹ L'écart est dû à une restructuration de la direction de l'informatique et des technologies de l'information.

² Au chapitre des dépenses capitalisables, l'écart est attribué à l'acquisition de logiciels à même le budget de dépenses non capitalisables. Sur le plan des dépenses non capitalisables, l'écart est dû aux délais de remplacement d'employés à la suite de départs.

³ L'écart entre les coûts prévus et les coûts réels dans les dépenses capitalisables est dû principalement au report d'acquisitions du serveur et du Storage Area Network (SAN). Concernant l'écart dans les dépenses non capitalisables, il s'explique essentiellement par le report de la refonte du site Web à l'année 2018-2019.

LISTE ET ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPAUX DOSSIERS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

LISTE DES DOSSIERS	AVANCEMENT	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Ordinateurs et portables	60 %	La troisième phase de ce projet qui s'échelonne sur cinq ans est terminée.
Commutateur de cœur	100 %	Projet terminé
Maintien des équipements	100 %	Projet terminé
Réseautique	100 %	Projet terminé
Serveur et Storage Area Network (SAN)	50 %	L'annulation de l'appel d'offres a donné lieu au report du projet à l'automne 2018. Aucun risque n'est associé au report puisque l'équipement est encore fonctionnel.
Sécurité	100 %	Projet terminé
Plan de continuité	90 %	Le projet est en rodage, les tests et leur documentation seront réalisés en décembre 2018.
Refonte du site Web	0 %	Le projet a été reporté en raison d'un manque de ressources humaines. Le site Web actuel demeure fonctionnel.

LISTE DES PRINCIPAUX DOSSIERS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES ET DES AUTRES RESSOURCES Y ÉTANT AFFECTÉES

LISTE DES DOSSIERS	RESSOURCES HUMAINES		RESSOURCES FINANCIÈRES		EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
	PRÉVUES (ETC)	UTILISÉES (ETC)	PRÉVUES (\$)	UTILISÉES (\$)	
Ordinateurs et portables	0,2	0,2	90 000	104 077	L'écart s'explique par l'ajout d'un nouveau projet d'attribution d'ordinateurs portables aux professeurs conformément au plan stratégique 2017-2022.
Commutateur de cœur	0,2	0,2	16 000	8 518	Le coût de l'équipement a été inférieur aux prévisions.
Maintien des équipements	0	0	5 000	2 774	La durée de vie des équipements a été plus importante que prévu.
Réseautique	0,2	0,2	15 000	8 615	Le coût de l'équipement a été inférieur aux prévisions.
Serveur et Storage Area Network (SAN)	0,3	0,1	60 000	5 051	L'appel d'offres a été annulé et une réévaluation des besoins et du coût du projet est en cours.
Sécurité	0,2	0,2	10 000	8 025	Écart négligeable
Plan de continuité	0,1	0,2	10 000	10 000	
Refonte du site Web	0	0	100 000	0	Projet reporté à 2018-2019

ÉTAT DE SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STANDARDS SUR L'ACCESSIBILITÉ DU WEB, 2017-2018

ÉLÉMENT	EXPLICATION
Liste des sections ou des sites Web non encore conformes	Certaines pages de l'intranet des étudiants et vidéos provenant du compte YouTube de l'ITHQ
Résumé des réalisations pour la mise en œuvre des standards	Offre d'assistance de l'ITHQ pour remplir les formulaires téléchargeables et émission d'un avertissement lorsqu'un contenu multimédia est non accessible
Liste des obstacles et des situations particulières	S. O.
Ressources mises à contribution	Équipe Marketing et Web (Direction des communications) et Direction des ressources humaines
Prévision d'une refonte	Oui
Élaboration d'un plan action	Non
Démarche de sensibilisation et de formation	S. O.

Application des autres exigences législatives et gouvernementales

Politique linguistique

La Politique linguistique de l'ITHQ a été adoptée par son comité de direction le 30 juin 2014 puis révisée en novembre de la même année, avant d'être diffusée auprès de l'ensemble de son personnel. Dans le but de contribuer à la qualité de la langue française auprès des employés de l'ITHQ, trois chroniques linguistiques ont par ailleurs été réalisées à leur intention.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un mandataire?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	50 ou plus
• Moins de 50 • 50 ou plus	
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	Aucune
Si oui, combien?	

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Votre organisme a-t-il adopté une politique linguistique institutionnelle?	Oui
Si oui, à quelle date a-t-elle été approuvée par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française?	30 juin 2014
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée?	Non
Si oui, à quelle date les modifications ont-elles été officiellement approuvées par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française?	

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle?	Oui
Si oui, expliquez lesquelles?	Diffusion auprès des nouveaux employés (liste des politiques auxquelles ils doivent se conformer)
Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour faire connaître votre politique linguistique et pour former le personnel quant à son application?	

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

En 2017-2018, l'ITHQ a reçu neuf demandes d'accès à l'information. Pour toutes ces demandes, un accès à l'ensemble des documents visés a été accordé sans réserve à chaque requérant. Toutes les demandes ont été traitées dans le délai prescrit par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Soulignons par ailleurs qu'aucune demande n'a fait l'objet de mesure d'accommodement raisonnable ou de demande de révision devant la Commission d'accès à l'information.

Au chapitre de la formation, l'ITHQ s'est assuré que tout nouvel employé appelé à traiter des renseignements personnels dans le cadre de ses fonctions puisse suivre une formation en matière de sécurité de l'information et de protection des renseignements personnels.

Quant à la diffusion de l'information, l'ITHQ a poursuivi ses activités conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels.

Enfin, le Comité sur l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels et la sécurité de l'information a effectué un suivi des mesures préventives déjà mises en œuvre à l'ITHQ. Rappelons que le Comité relève de la directrice générale de l'ITHQ et qu'il a pour mandat de la soutenir dans l'exercice de ses obligations découlant de la Loi sur l'accès, du Règlement sur la diffusion et de la Directive sur la sécurité.

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

DÉLAIS DE TRAITEMENT	NATURE DES DEMANDES TRAITÉES AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE		
	DEMANDES D'ACCÈS		RECTIFICATION (NOMBRE)
	Documents administratifs (Nombre)	Renseignements personnels (Nombre)	
0 à 20 jours	9	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	9	0	0

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DE LA DÉCISION RENDUE

DÉCISION RENDUE	NATURE DES DEMANDES TRAITÉES AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE			DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
	DEMANDES D'ACCÈS		RECTIFICATION (NOMBRE)	
	Documents administratifs (Nombre)	Renseignements personnels (Nombre)		
Acceptée (entièrement)	9	0	0	
Acceptée (partiellement)	0	0	0	
Refusée (entièrement)	0	0	0	
Autres				

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics a été sanctionnée en décembre 2016. Elle a pour but de faciliter la divulgation de tels actes répréhensibles et d'établir un régime de protection contre les représailles. Elle offre la possibilité aux employés d'un organisme public de faire une divulgation au sein de celui-ci.

À l'ITHQ, une personne a été nommée responsable d'établir une procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles par les employés. Cette personne reçoit les divulgations, vérifie si un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être et, le cas échéant, en fait rapport à la directrice générale.

Au cours de l'année 2017-2018, l'ITHQ n'a reçu ou traité aucune divulgation ni effectué aucune communication concernant des actes répréhensibles.

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

REDDITION DE COMPTES 2017-2018 : ARTICLE 25 DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS	NOMBRE DE DIVULGATIONS OU DE COMMUNICATIONS PAR POINT
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi ; • Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie ; • Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux que celui-ci gère ou détient pour autrui ; • Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité ; • Le fait, par un acte ou par une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement ; • Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible mentionné précédemment.	
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

**États
financiers**
de l'exercice clos
le 30 juin 2018

Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (l'Institut) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans les autres sections du rapport annuel concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et de gestion des risques dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Institut, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit de même que l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification et de gestion des risques pour discuter de tout élément concernant son audit.



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.
Directrice générale



Dany Gauthier, CPA, CA
Directeur général associé des finances et de l'administration

Montréal, le 4 octobre 2018



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2018, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des gains et pertes de réévaluation et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec n'a pas comptabilisé aux 30 juin 2018 et 2017, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui prévoient la comptabilisation des subventions à recevoir lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée	
	2018	2017
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	50 380 039 \$	50 629 348 \$
Subventions reportées relatives aux immobilisations	21 618 585	22 670 545
Actif net investi en immobilisations financées par la dette à long terme	28 761 454	27 958 803
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	802 651	1 322 520
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(802 651) \$	(1 322 520) \$

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec au 30 juin 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec au 30 juin 2018 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

 CPA auditeur

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA
Vérificateur général adjoint

Montréal, le 4 octobre 2018

État des résultats

de l'exercice clos le 30 juin 2018

	2018	2017
Produits		
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	28 826 445 \$	27 333 268 \$
Recyclage, perfectionnement et formation sur mesure	2 368 134	2 198 988
Enseignement régulier	1 504 822	1 598 324
Restauration	3 276 198	2 989 547
Hébergement	1 967 264	1 892 335
Intérêts sur placements de portefeuille	238 492	196 595
Services professionnels	242 904	185 391
Autres produits	982 845	553 526
	39 407 104	36 947 974
Charges		
Traitements et avantages sociaux	20 640 034	19 192 540
Services auxiliaires	2 609 771	2 501 221
Entretien, réparations et services publics	2 551 179	2 131 124
Intérêts sur la dette à long terme	2 199 617	2 301 140
Aliments et boissons	1 983 827	1 808 041
Taxes foncières, taxes scolaires et permis	1 699 006	1 848 836
Services professionnels	1 183 693	978 647
Fournitures pédagogiques et administratives	1 102 135	940 121
Formateurs, conférenciers et soutien étudiant	1 060 113	809 339
Communication et publicités	660 243	575 147
Déplacements et frais d'accueil	315 604	327 969
Autres frais administratifs	311 377	258 781
Autres frais financiers	255 143	207 806
Amortissement des immobilisations	3 270 730	3 689 784
Pertes réalisées sur placements de portefeuille	57 543	26 821
Perte à la radiation d'immobilisations	3 470	-
	39 903 485	37 597 317
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(496 381) \$	(649 343) \$

État de l'évolution de l'actif net

de l'exercice clos le 30 juin 2018

	2018				2017	
Actif net (note 5)	Solde au début de l'exercice	(Insuffisance) Excédent des produits par rapport aux charges	Investissement en immobilisations	Affectation d'origine interne	Solde à la fin de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Apports du gouvernement du Québec	1 686 227 \$	- \$	- \$	- \$	1 686 227 \$	1 686 227 \$
Investi en immobilisations non subventionnées	1 107 738	(167 683)	198 547	25 470	1 164 072	1 107 738
Investi en immobilisations financées par la dette à long terme	(27 958 803)	(802 651)	-	-	(28 761 454)	(27 958 803)
Grevé d'affectations d'origine interne	1 713 360	(227 547)	-	1 196 054	2 681 867	1 713 360
Non affecté	740 428	701 500	(198 547)	(1 221 524)	21 857	740 428
Total	(22 711 050) \$	(496 381) \$	- \$	- \$	(23 207 431) \$	(22 711 050) \$

État des gains et pertes de réévaluation

de l'exercice clos le 30 juin 2018

	2018	2017
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	13 687 \$	44 085 \$
Pertes non réalisées sur les placements de portefeuille	(81 803)	(57 219)
Pertes réalisées sur les placements de portefeuille, reclassées dans l'état des résultats	57 543	26 821
Pertes de réévaluation nettes de l'exercice	(24 260)	(30 398)
(Pertes) Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	(10 573) \$	13 687 \$

État de la situation financière

au 30 juin 2018

	2018	2017
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	4 096 821 \$	2 865 388 \$
Créances (note 7)	888 702	806 276
Stocks	292 994	456 369
Subventions à recevoir	621 025	418 321
Placements de portefeuille (note 8)	4 246 218	3 638 242
Charges payées d'avance	1 170 527	1 126 865
	11 316 287	9 311 461
Placements de portefeuille (note 8)	1 121 510	1 163 525
Immobilisations (note 9)	23 947 121	25 007 278
	36 384 918	35 482 264
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus (note 10)	5 586 150	4 608 081
Produits perçus d'avance	920 805	664 652
Subvention perçue d'avance	43 240	-
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	2 556 386	2 345 194
	9 106 581	7 617 927
Subventions reportées relatives aux immobilisations (note 12)	117 100	177 411
Provision pour congés de maladie (note 13)	3 873 644	4 022 306
Dette à long terme (note 11)	46 505 597	46 361 983
	59 602 922	58 179 627
ACTIF NET (note 5)		
Apports du gouvernement du Québec	1 686 227	1 686 227
Actif net investi en immobilisations non subventionnées	1 164 072	1 107 738
Actif net investi en immobilisations financées par la dette à long terme	(28 761 454)	(27 958 803)
Actif net grevé d'affectations d'origine interne	2 681 867	1 713 360
Actif net non affecté	21 857	740 428
	(23 207 431)	(22 711 050)
(Pertes) Gains de réévaluation cumulés	(10 573)	13 687
	(23 218 004)	(22 697 363)
	36 384 918 \$	35 482 264 \$

Obligations contractuelles (note 14)

Pour le conseil d'administration,



Paolo Di Pietrantonio, CPA, CA
Président

Pour le comité de vérification et de gestion des risques,



Daniel Hinse, CPA, CA
Président

État des flux de trésorerie

de l'exercice clos le 30 juin 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(496 381) \$	(649 343) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Perte à la radiation d'immobilisations	3 470	-
Amortissement des immobilisations	3 270 730	3 689 784
Virements des subventions reportées relatives aux immobilisations	(60 311)	(59 017)
Pertes réalisées sur placements de portefeuille	57 352	22 004
	2 774 860	3 003 428
Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement (note 6)	741 397	(1 180 828)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 516 257	1 822 600
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 992 057)	(647 244)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements de portefeuille	(5 691 573)	(1 645 472)
Disposition de placements de portefeuille	5 044 000	2 281 000
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(647 573)	635 528
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	2 700 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(2 345 194)	(2 236 861)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	354 806	(2 236 861)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE	1 231 433	(425 977)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 865 388	3 291 365
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 6)	4 096 821 \$	2 865 388 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2018

1. CONSTITUTION ET OBJETS

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (l'Institut), corporation constituée par une loi spéciale (RLRQ, chapitre I-13.02), a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines.

Les sommes reçues par l'Institut doivent être affectées au paiement de ses obligations et, à la demande du gouvernement, le solde doit être versé au fonds général du fonds consolidé du revenu.

La Loi visant l'amélioration des performances de la Société de l'assurance automobile du Québec, favorisant un meilleur encadrement de l'économie numérique en matière de commerce électronique, de transport rémunéré de personnes et d'hébergement touristique et modifiant diverses dispositions législatives a été sanctionnée le 12 juin 2018. Elle modifie la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec afin d'augmenter les nombres minimal et maximal d'administrateurs; de préciser la composition du conseil d'administration; de porter à trois ans la durée du mandat des administrateurs, qui ne pourra être renouvelable que deux fois, consécutivement ou non; de permettre à l'Institut d'établir un centre collégial de transfert de technologie avec l'autorisation du ministre responsable des collèges d'enseignement général et professionnel; de prévoir que les membres du personnel de l'Institut ne feront dorénavant plus partie de la fonction publique et seront nommés suivant un plan d'effectifs et, enfin, de permettre au ministre responsable de cette loi d'autoriser l'Institut à décerner un grade, un diplôme, un certificat ou une autre attestation d'études universitaires auquel conduit un programme d'enseignement de niveau universitaire.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.C.R., 1985, 5e suppl.), l'Institut n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers de l'Institut sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'Institut a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de l'Institut exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimation sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations et la juste valeur des placements de portefeuille. Les résultats réels pourraient différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Constatation des produits

Subventions

La subvention autorisée annuellement par le gouvernement du Québec comprend une portion relative aux immobilisations et autres charges financées par la dette à long terme, une portion relative au fonctionnement et une portion concernant des montants affectés à des projets spécifiques. La subvention est comptabilisée à titre de produit au cours de l'exercice pour lequel elle a été octroyée.

Les autres subventions sont comptabilisées lorsqu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée. L'Institut applique la méthode du report pour les autres subventions. Ainsi, les

Notes complémentaires

au 30 juin 2018

subventions relatives aux acquisitions d'immobilisations amortissables sont constatées à titre de produits selon la même méthode et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations auxquelles elles réfèrent. Les subventions affectées aux charges d'exercices futurs sont constatées à titre de produit au cours de l'exercice durant lequel sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les subventions reçues sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties sont présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net. Le virement des subventions autres que celle du gouvernement du Québec est comptabilisé au poste Autres produits dans l'état des résultats.

Prestation de services et ventes

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord ;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation

L'Institut a désigné les placements de portefeuille comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation au poste des pertes non réalisées attribuables aux placements de portefeuille, jusqu'à ce qu'ils soient décomptabilisés. Le gain ou la perte de réévaluation cumulé associé aux placements de portefeuille décomptabilisés est reclassé dans l'état des résultats.

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances (à l'exception des taxes) ainsi que les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus (à l'exception des charges sociales et des taxes) ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charges.

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Les placements de portefeuille, composés d'obligations, sont évalués au cours du marché selon les prix publiés par des courtiers sur les marchés obligataires.

Hiérarchie de la juste valeur

L'Institut classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux fondée sur le type de données utilisées pour réaliser ces évaluations :

- Niveau 1 : prix (non ajusté) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 : données autres que les prix visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (c.-à-d. les prix) ou indirectement (c.-à-d. les dérivés des prix) ;
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur les données du marché (données non observables).

Notes complémentaires

au 30 juin 2018

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Institut consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes en banque, les placements rachetables en tout temps ainsi que ceux dont l'échéance est inférieure ou égale à 90 jours à partir de leur date d'acquisition qui sont facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les coûts sont établis selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Immobilisations corporelles

Bâtiment	4 %
Aménagements de nature permanente	10 %
Équipement de cuisine et matériel technique	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	25 %

Immobilisations incorporelles

Logiciels	20 %
-----------	------

Le terrain, les projets en cours et les œuvres d'art ne sont pas amortis. Les œuvres d'art sont constituées d'une sculpture et d'une collection de tableaux originaux exposés sur les étages de l'Hôtel pour lesquels ils ont été spécialement créés.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme pour l'Institut, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne peut pas faire l'objet de reprises par la suite.

Avantages sociaux

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs gouvernementaux à prestations déterminées, étant donné que l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provisions pour vacances et pour congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire puisque l'Institut estime que les vacances accumulées seront prises au cours de l'exercice suivant.

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. La direction revoit ses hypothèses et les modifie, s'il y a lieu. Le passif et les charges correspondantes sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation de leurs journées de maladie.

Notes complémentaires

au 30 juin 2018

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Le 1^{er} juillet 2017, l'Institut a adopté les cinq nouvelles normes suivantes :

Norme	Adoption
SP 2200, <i>Information relative aux apparentés</i>	Prospective
SP 3210, <i>Actifs</i>	Prospective
SP 3320, <i>Actifs éventuels</i>	Prospective
SP 3380, <i>Droits contractuels</i>	Prospective
SP 3420, <i>Opérations interentités</i>	Prospective

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Des informations à fournir sont requises sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

Le chapitre SP 3210 fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés. Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous jacents.

Le chapitre SP 3320 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

Le chapitre SP 3380 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

Le chapitre SP 3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de l'Institut. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2018	2017
Subvention de fonctionnement	23 823 643 \$	22 587 410 \$
Subvention liée à la dette à long terme	4 592 182	4 545 890
Subventions affectées à des projets spécifiques	410 620	199 968
	28 826 445 \$	27 333 268 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2018

5. ACTIF NET

Les apports du gouvernement du Québec d'un montant de 1 686 227 \$ sont constitués d'un montant de 1 034 500 \$ investi en immobilisations non amortissables (le terrain et des œuvres d'art) et d'un montant de 651 727 \$ non affectés.

Les (pertes) gains de réévaluation cumulés sont non affectés.

L'Institut a contracté des dettes à long terme à la suite de l'acquisition d'immobilisations. Ces dettes seront remboursées, en partie ou en totalité, à l'aide de subventions annuelles du gouvernement au cours des exercices futurs. Ces subventions seront comptabilisées au moment où elles seront autorisées par le Parlement.

Puisque cette comptabilisation des produits n'est pas synchronisée avec celle de la charge d'amortissement, il s'ensuit un décalage entre la comptabilisation des produits de subventions du gouvernement du Québec et celle de la charge d'amortissement des immobilisations concernées. Au 30 juin 2018, cette situation a un impact d'un montant de 802 651 \$ (2017 : 1 322 520 \$) sur l'insuffisance des produits par rapport aux charges liés aux activités de l'exercice et d'un montant de 28 761 454 \$ (2017 : 27 958 803 \$) sur l'actif net de l'Institut. Si le gouvernement du Québec autorise des subventions futures relatives à ces dettes, l'écart créé à l'actif net se renversera au fur et à mesure de ces autorisations.

6. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant à l'état des flux de trésorerie et à l'état de la situation financière comprennent les montants suivants :

	2018	2017
Encaisse	4 096 821 \$	2 484 197 \$
Obligations de municipalités portant intérêt à des taux fixes, rachetables et dont la valeur de marché est équivalente à la valeur comptable	-	381 191
(1)	4 096 821 \$	2 865 388 \$

(1) Le solde inclut des pertes réalisées sur les équivalents de trésorerie d'un montant de 191 \$ (2017 : 4 817 \$).

Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement

	2018	2017
Créances	(82 426) \$	(283 687) \$
Stocks	163 375	30 176
Subventions à recevoir	(202 704)	(62 693)
Charges payées d'avance	(43 662)	(191 286)
Charges à payer et frais courus	756 083	(342 689)
Produits perçus d'avance	256 153	248 143
Subvention perçue d'avance	43 240	-
Provision pour congés de maladie	(148 662)	(578 792)
	741 397 \$	(1 180 828) \$

Information supplémentaire

	2018	2017
Intérêts versés	2 192 415 \$	2 299 304 \$
Intérêts reçus	263 808 \$	235 879 \$

Au 30 juin 2018, le poste Charges à payer et frais courus inclut un montant de 514 667 \$ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles (2017 : 292 681 \$).

Notes complémentaires

au 30 juin 2018

7. CRÉANCES

	2018	2017
Recyclage, perfectionnement et formation sur mesure	238 182 \$	469 790 \$
Enseignement régulier	92 564	15 987
Restauration et hébergement	256 875	155 869
Autres créances	221 671	116 162
Taxes à la consommation	45 230	17 570
Intérêts courus sur placements de portefeuille	34 180	30 898
	888 702 \$	806 276 \$

8. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	2018	2017
Obligations de municipalités	5 367 728 \$	4 801 767 \$
Portion des placements de portefeuille échéant au cours du prochain exercice	4 246 218	3 638 242
	1 121 510 \$	1 163 525 \$

Les placements de portefeuille portent intérêt à des taux fixes variant de 1,35 % à 5,45 % (2017 : 2,25 % à 5,45 %). Ces placements de portefeuille viennent à échéance de juillet 2018 à novembre 2022 (2017 : septembre 2017 à novembre 2022).

Juste valeur

Les placements de portefeuille sont classés selon le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

Notes complémentaires

au 30 juin 2018

9. IMMOBILISATIONS

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles				
Terrain	795 900 \$	- \$	795 900 \$	795 900 \$
Bâtiment	30 519 149	20 035 319	10 483 830	9 577 788
Aménagements de nature permanente	38 484 047	27 923 871	10 560 176	12 479 577
Équipement de cuisine et matériel technique	10 958 505	9 599 292	1 359 213	1 319 427
Équipement informatique	880 213	784 544	95 669	128 062
Matériel roulant	25 972	25 972	-	-
Œuvres d'art	303 068	-	303 068	304 463
	81 966 854	58 368 998	23 597 856	24 605 217
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1 115 917	766 652	349 265	402 061
	83 082 771 \$	59 135 650 \$	23 947 121 \$	25 007 278 \$

Le coût des immobilisations radiées au cours de l'exercice est de 1 012 835 \$ (2017 : 153 758 \$) et l'amortissement cumulé afférent est de 1 008 830 \$ (2017 : 153 758 \$).

La répartition des projets en cours non amortis par catégorie d'immobilisation se détaille comme suit :

	2018	2017
Immobilisations corporelles		
Bâtiment	- \$	432 719 \$
Aménagements de nature permanente	47 447	12 590
	47 447 \$	445 309 \$
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	- \$	169 094 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2018

10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2018	2017
Salaires	945 865 \$	754 072 \$
Provision pour vacances (note 13)	1 732 673	1 615 763
Charges sociales	714 822	714 069
Fournisseurs et frais courus	2 029 481	1 341 293
Intérêts courus	163 309	164 394
Taxes à la consommation	-	18 490
	5 586 150 \$	4 608 081 \$

11. DETTE À LONG TERME

	2018	2017
Emprunts au Fonds de financement du gouvernement du Québec remboursables par versements semestriels incluant capital et intérêts de :		
1 370 175 \$, au taux fixe de 5,26 %, échéant le 3 juin 2030	24 053 801 \$	25 453 861 \$
112 761 \$, au taux fixe de 4,68 %, échéant le 3 juin 2030	2 043 619	2 167 408
349 974 \$, au taux fixe de 4,54 %, échéant le 3 juin 2030	6 385 831	6 775 916
92 584 \$, au taux fixe de 3,20 %, échéant le 3 juin 2038	2 700 000	-
440 038 \$, au taux fixe de 3,09 %, échéant le 3 juin 2040	13 878 732	14 309 992
	49 061 983	48 707 177
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	(2 556 386)	(2 345 194)
	46 505 597 \$	46 361 983 \$
Les versements en capital exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :		
	2019	2 563 066 \$
	2020	2 684 684
	2021	2 811 373
	2022	2 944 240
	2023	3 083 594
	2024 et suivants	34 858 707
		48 945 664 \$

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec en vertu du régime d'emprunts à court et à long terme institué par l'Institut, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à l'Institut les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celui-ci ne serait pas en mesure de les rencontrer pour l'un ou l'autre de ces emprunts.

Notes complémentaires

au 30 juin 2018

12. SUBVENTIONS REPORTÉES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS

	2018	2017
Fondation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec		
Solde au début	177 411 \$	236 428 \$
Virement de l'exercice	(60 311)	(59 017)
Solde à la fin	117 100 \$	117 411 \$

13. AVANTAGES SOCIAUX

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2018, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 11,05 % à 10,97 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est passé de 15,03 % à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2018 (4,94 % au 1^{er} janvier 2017) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, l'Institut verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2018 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (9,88 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2017).

Les cotisations de l'Institut, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 450 363 \$ (2017 : 1 429 489 \$). Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour vacances

	2018	2017
Solde au début	1 615 763 \$	1 600 272 \$
Charges de l'exercice	1 663 550	1 680 750
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 546 640)	(1 665 259)
Solde à la fin	1 732 673 \$	1 615 763 \$

Provision pour congés de maladie

	2018	2017
Solde au début	4 022 306 \$	4 601 098 \$
Charges de l'exercice	507 548	348 046
Prestations versées au cours de l'exercice	(656 210)	(926 838)
Solde à la fin	3 873 644 \$	4 022 306 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2018

L'Institut dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par l'Institut. Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de les monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

Les conventions collectives intervenues en juin 2016 au niveau des conditions salariales des fonctionnaires et des conditions salariales des ouvriers, la convention collective intervenue en décembre 2016 au niveau des conditions salariales des professeurs et en juillet 2018 au niveau des conditions salariales des professionnels du gouvernement du Québec ont modifié ce programme. Depuis le 1^{er} avril 2017, les fonctionnaires, les ouvriers et les professeurs peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement jusqu'à un maximum de 20 jours en banque. Toute journée excédentaire sera payable à la fin de l'année civile pour les fonctionnaires, les ouvriers et les professeurs. Il n'y aura aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent à partir du 1^{er} avril 2019 ainsi que des mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

RREGOP		
	2018	2017
Taux d'actualisation	0,00 % à 3,09 %	0,94 % à 3,44 %
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,70 % à 2,83 %	1,75 % à 2,75 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	0 an à 28 ans	1 an à 27 ans

RRPE/RRAS		
	2018	2017
Taux d'actualisation	0,00 % à 2,92 %	0,00 % à 3,44 %
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,00 % à 2,75 %	1,75 % à 2,75 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	0 an à 11 ans	0 an à 25 ans

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

En vertu de contrats échéant jusqu'en juin 2023 pour des services de consultation, pour le renouvellement de licences d'utilisation et de maintenance des logiciels, pour des travaux d'entretien des équipements mécaniques, informatiques et de bureautique, pour l'entretien ménager, le gardiennage et la sécurité et pour la main-d'œuvre étudiante, l'Institut s'est engagé à payer un montant total de 15 157 810 \$ (2017 : 14 018 892 \$). Les contrats comportent une clause de résiliation. Les versements des prochains exercices se détaillent comme suit :

2019 :	5 045 501 \$
2020 :	4 681 273 \$
2021 :	3 087 248 \$
2022 :	1 539 677 \$
2023 :	804 111 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2018

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion l'assurant de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Une proportion suffisante de placements est maintenue en titres facilement convertibles en trésorerie, sans impact financier significatif, afin d'être en mesure de pallier une matérialisation plus rapide que celle anticipée par des échéances fixes plus longues.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Institut subisse une perte financière si ses contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats.

L'exposition maximale au risque de crédit de l'Institut correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. L'Institut procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour créances douteuses pour tenir compte des pertes de crédit potentielles.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les placements de portefeuille sont investis auprès d'institutions financières réputées ou dans des obligations gouvernementales, ce qui réduit au minimum le risque de crédit associé à ces actifs financiers. Le risque de crédit lié aux subventions à recevoir est réduit au minimum étant donné que ces dernières sont à recevoir du gouvernement du Québec.

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées en raison de la diversité de leur provenance.

Le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit au 30 juin :

	2018	2017
	Valeur comptable	Valeur comptable
Moins de 30 jours suivant la facturation	642 367 \$	699 354 \$
De 31 à 90 jours suivant la date de la facturation	102 390	85 349
De 91 à 365 jours suivant la date de facturation	98 013	5 873
Plus de 365 jours suivant la date de facturation	702	72
	843 472	790 648
Provision pour créances douteuses	-	(1 942)
	843 472 \$	788 706 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'Institut gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en s'assurant de détenir suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie et de sources de financement. L'Institut établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Le tableau suivant présente les échéances des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de l'Institut.

Notes complémentaires

au 30 juin 2018

2018						
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers						
Charges à payer et frais courus*	4 871 328 \$	4 871 328 \$	4 871 328 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme	49 061 983 \$	67 055 458 \$	4 731 063 \$	4 731 063 \$	14 193 189 \$	43 400 143 \$
2017						
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers						
Charges à payer et frais courus*	3 875 522 \$	3 875 522 \$	3 875 522 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme	48 707 177 \$	67 898 009 \$	4 545 896 \$	4 545 896 \$	13 637 688 \$	45 168 529 \$

* Excluant les charges sociales à payer et les taxes à la consommation

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Institut est exposé uniquement au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille et la dette à long terme sont exposés au risque de taux d'intérêt puisqu'ils portent intérêt à taux fixe.

Une variation de 1 % des taux d'intérêt sur équivalents de trésorerie et sur placements de portefeuille au 30 juin 2018 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer la juste valeur des instruments financiers et les pertes non réalisés sur placements de portefeuille d'un montant de 46 079 \$ (2017 : 58 495 \$).

L'Institut considère que son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme est minime étant donné qu'il n'a pas l'intention de rembourser la dette avant son échéance.

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Institut est apparenté à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint ainsi qu'aux entités sur lesquelles il exerce une influence notable ou dans lesquelles il détient un intérêt économique. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la directrice générale de l'Institut.

L'Institut n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2017 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2018.

Annexes

1. Lois et règlements appliqués par l'ITHQ

- Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (RLRQ, c. I-13.02, a. 24)
- Règlement sur l'exercice des pouvoirs et la régie interne de l'ITHQ (RLRQ, c. I-13.02, r. 1)

2. Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ

Les administrateurs de l'ITHQ sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes et les règles du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, adopté le 23 septembre 2010 et diffusé dans le site Web de l'ITHQ sous la rubrique Diffusion de l'information. Les membres du Comité de vérification et de gestion des risques, autres que les administrateurs, y sont également assujettis. Au cours de l'année 2017-2018, l'ITHQ n'a été saisi d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (TEL QU'ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITHQ LE 23 SEPTEMBRE 2010)

Préambule

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines.

Sa mission consiste à former des ressources humaines spécialisées d'excellence et d'avant-garde afin de répondre aux besoins de l'industrie de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, et ce, par une approche pédagogique distinctive et de niveau supérieur.

1. Objet et champ d'application

1.1 Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ci-après désigné « ITHQ ») a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des membres du conseil d'administration de l'ITHQ (ci-après désigné « Conseil ») et de favoriser la transparence au sein de l'ITHQ. Il est adopté conformément à l'article 34 du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (c. M-30, r. 1) (ci-après désigné « Règlement »).

1.2 Le présent code s'applique à tout membre du conseil d'administration de l'ITHQ (ci-après désigné « Administrateur »).

2. Principes d'éthique et règles générales de déontologie

2.1 L'Administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de l'ITHQ et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

- 2.2** L'Administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par la loi, par le Règlement ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
-
- 2.3** L'Administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information dont il a ainsi eu connaissance.
-
- 2.4** L'Administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane.
-
- 2.5** L'Administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer sa fonction avec loyauté.
- L'Administrateur doit éviter de se trouver dans une situation où lui, son conjoint, un membre de sa famille immédiate, une personne à laquelle il est associé ou dont il détient la majorité d'actions, ou toute autre personne qui lui est liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat avec l'ITHQ ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur en raison des fonctions qu'il occupe au sein du Conseil.
-
- 2.6** L'Administrateur doit, le jour de l'entrée en vigueur du présent code, remettre au président du Conseil et au directeur général de l'ITHQ une déclaration annuelle en la forme prévue à l'annexe 1 contenant notamment le nom de toute personne ou entreprise qui lui est liée qui pourrait tirer profit d'un contrat avec l'ITHQ. Tout nouvel administrateur doit remplir et signer ce formulaire dans les 30 jours de sa nomination. L'Administrateur doit déclarer toute modification aux intérêts ainsi déclarés.
-
- 2.7** Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil est susceptible de placer un Administrateur dans une situation de conflit décrite à l'article 2.5, cet Administrateur doit le dénoncer par écrit au président du Conseil et au directeur général de l'ITHQ et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur ce sujet. Il doit en outre en informer le Conseil et se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
-
- 2.8** L'Administrateur ne doit pas confondre les biens de l'ITHQ avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.
-
- 2.9** L'Administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions.
-
- 2.10** L'Administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage doit être retourné au donateur ou remis à l'ITHQ.
-
- 2.11** L'Administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.
-
- 2.12** L'Administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures au service de l'ITHQ.
-
- 2.13** L'Administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant l'ITHQ, ou un autre organisme, entreprise ou association avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

- 2.14** Il est interdit à l'Administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle l'ITHQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non accessible au public. De plus, l'ITHQ ne peut traiter avec cet administrateur dans de telles circonstances.
-
- 2.15** Le président du Conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les Administrateurs.
-
- 3.** Mesures de prévention
- L'Administrateur doit, le jour de l'entrée en vigueur du présent code, s'engager à le respecter en signant un formulaire conforme au libellé de l'annexe 2. Tout nouvel administrateur doit prendre connaissance de ce code et signer ce formulaire lors de la première réunion du Conseil à laquelle il participe.
-
- 4.** Dispositions finales
-
- 4.1** Le présent code remplace le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, adopté le 22 février 2001.
-
- 4.2** Le présent code entre en vigueur à compter de son adoption par le conseil d'administration de l'ITHQ.
-

3. Fondation de l'ITHQ

Constituée le 3 février 2003 en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, partie III, la Fondation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec est un organisme de bienfaisance du point de vue fiscal ayant amorcé ses activités en juillet 2003. Administrée par un conseil d'administration autonome, la Fondation a pour mission de gérer une variété d'activités de collecte de fonds en vue de soutenir financièrement ou au moyen de biens et de services le développement de l'ITHQ – incluant celui de ses étudiants, de ses professeurs et de ses outils pédagogiques – ainsi que son rayonnement à titre d'établissement d'excellence.

Les sommes recueillies par la Fondation contribuent notamment à financer les projets déclarés prioritaires par l'ITHQ, soit le Fonds de bourses, de concours et d'aide financière, la modernisation des équipements pédagogiques et le développement du Centre de recherche.

Ce rapport annuel de gestion a été réalisé par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISBN 978-2-550-82303-2 (imprimé)

ISBN 978-2-550-82304-9 (PDF)

Note : Dans ce rapport, le masculin doit être entendu comme une forme neutre d'expression et son emploi n'a d'autre but que celui d'alléger le texte.

ITHQ

3535, rue Saint-Denis

Montréal (Québec) H2X 3P1

ithq.qc.ca

**Institut de tourisme
et d'hôtellerie**

Québec 